ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1574 – 11 septembre 1998 – prix : 9F

JOSPIN A LES COMPLIMENTS DE LA DROITE, PAS DES TRAVAILLEURS

PCF

Hue continue à soutenir le gouvernement et à mécontenter ses militants

p. 5

La Russie en crise

p.8

AFP

M 6189 - 1574 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Orléans : la lutte des sans-papiers continue
– Arianespace et les profits
– Une lettre d'Arlette Laguiller au *Monde*
– Une mise au point de *Rouge*

6 – La baisse des «charges» sur les bas salaires
– Échelle mobile pour un emprunt

7 – Pour le CNPF, les 35 heures ne créeront pas d'emplois
– L'intérim en hausse
– Dassault devant la justice belge

10 – Des milliers de HLM vides

11 – Les patrons européens voudraient un accord sur le dos des routiers
– La baisse des cours du porc

Politique

5 – PCF : une «radicalité» bien tempérée
– La pétition nationale du PCF

Tribune

6 – Crise mondiale? Personne n'est à l'abri

Dans le monde

8/9 – Russie :
• crise politique et crise sociale
• le cynisme de l'Occident
– Grande-Bretagne : la loi antiterroriste de Blair
– USA : cacher ces pauvres que nous ne saurions voir

10 – États-Unis : la grève des pilotes de Northwest
– Sénégal : des syndicalistes arrêtés

Dans les entreprises

12 – BN – Compiègne (Oise)
– Transports grenoblois
– Rhône-Poulenc

13 – ADP – Aéroport d'Orly
– SNCF Paris Sud-Ouest
– RATP

Il y a 25 ans

14/15 – 11 septembre 1973 : le coup d'État de Pinochet

Lire

15 – *Les saisons de la nuit* de Colum McCann
– *Confession d'un gang de filles* de Joyce Carol Oates

Dans l'enseignement

16 – Rentrée calme? À voir!

Élections législatives partielles :

LES CANDIDATS DE LUTTE OUVRIÈRE

Le 20 septembre, plusieurs élections législatives partielles auront lieu, dans lesquelles LUTTE OUVRIÈRE présente des candidats :

- **Dans la 13e circonscription du Nord (Dunkerque-Rosendaël), le candidat de LUTTE OUVRIÈRE sera Jacques VOLANT, enseignant, avec pour suppléante Monique GUENNOU, enseignante.**
- **Dans la 9e circonscription des Bouches-du-Rhône (Aubagne – La Ciotat), la candidate de LUTTE OUVRIÈRE sera Sylvie MOYEN, secrétaire, avec pour suppléant Jean-Michel GHIOTTO, enseignant.**

Meetings de soutien à nos candidats

– A AUBAGNE
Lundi 14 septembre à 20 h 30
Salle des Fêtes les Marronniers
Sylvie MOYEN
avec Jean-Michel GHIOTTO
et Arlette LAGUILLER

– A DUNKERQUE-ROSENDAËL
Mercredi 16 septembre à 18 h 30
Salle Verricle
rue Chanzy (face à la Poste de Rosendaël)
Jacques VOLANT
avec Monique GUENNOU
et Arlette LAGUILLER

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

Samedi 19 septembre
– A RENNES
de 15 heures à 24 heures
Salle Rennes-Congrès
27, boulevard Solférino

Samedi 26 et dimanche 27 septembre
– à LYON
Samedi à partir de 18 heures
Dimanche de 12 heures à 19 heures
Hall des fêtes
à SAINT-FONS

– à TOULOUSE
du samedi à 18 heures au dimanche à 20 heures

Parc de la Mounède à Toulouse-Saint-Simon

Samedi 3 OCTOBRE
– à ORLÉANS
à 15 heures,
Salle des fêtes
de SAINT-JEAN DE LA RUELLE
31, rue Bernard Million

– à GRENOBLE
à partir de 16 heures,
Hall des Sports
à ECHIROLLES

– à MULHOUSE
à partir de 14 heures
Salle des fêtes
à KINGERSHEIM

– à TOURS
de 15 heures à minuit
Salle de la Pléiade
à LA RICHE

Samedi 10 et dimanche 11 octobre
– à DIJON
Samedi à partir de 18 heures et dimanche à partir de 12 heures
Salle Mendès-France
à QUETIGNY

Notre camarade Arlette Laguiller prendra la parole au cours de ces fêtes :

– A Rennes, le samedi 19 septembre à 17 h 30
– A Lyon, le 26 septembre à 20 heures
– A Toulouse, le 27 septembre à 15 heures
– A Mulhouse, le 3 octobre à 15 heures
– A Grenoble, le 3 octobre à 21 heures
– A Dijon, le 11 octobre à

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Jospin encensé par « Le Figaro »

ON A LES ADMIRATEURS QU'ON MÉRITE

« *Faut-il devenir socialiste ?* » Voilà le titre du long article publié par *Le Figaro* du 7 septembre et signé par... Jean d'Ormesson, académicien et homme de droite bien connu.

D'Ormesson, que les divisions de la droite désolent, affirme qu'il « *y a une rumeur qui monte du pays* », qui dirait aux leaders du RPR et de l'UDF : « *Faites l'union ou laissez faire les socialistes* ». Et il fait l'éloge de l'équipe gouvernementale actuelle, estimant à propos du ministre de l'Intérieur Chevènement, du ministre du Travail Martine Aubry, du ministre des Finances Strauss-Kahn, du ministre de l'Education nationale Claude Allègre, que « *toutes et tous dépassent le niveau moyen du politicien du dimanche* » parce qu'ils « *ont le sens de l'État* ». Et il ajoute : « *Le mérite du choix de ses collaborateurs revient au chef du gouvernement* », c'est-à-dire à Jospin.

D'Ormesson se félicite aussi de la situation intérieure de la France : « *Au milieu de ce paysage de ruines ou au moins de rages* » (c'est du reste du monde qu'il s'agit) « *la France de M. Jospin apparaît comme un îlot de calme, de sécurité, de relative prospérité* ».

Jean d'Ormesson n'est pas le seul homme de droite à tenir ce langage. Le samedi 5 septembre, sur les ondes de France Inter, le journaliste Philippe Tesson, homme de droite lui aussi, tenait pratiquement le même.

On comprend que ces gens-là voient dans la France de Jospin « *un îlot de relative prospérité* » pour eux et leurs semblables, puisque malgré les secousses qui agitent en ce moment le monde boursier, les profits des entreprises ont considérablement augmenté depuis un an, et que les riches se sont encore enrichis. Quant aux centaines de milliers de chômeurs dont le système capitaliste a fait des exclus, des sans-domicile, aux trois millions de chômeurs qui sont eux aussi menacés par la misère, aux millions d'autres travailleurs qui végètent réduits à des « petits boulots » et à des emplois précaires, il en faut plus pour émouvoir le public auquel s'adressent les Jean d'Ormesson et les Philippe Tesson.

On comprend aussi que ces gens-là soient satisfaits de la politique d'un gouvernement qui, tout comme ses prédécesseurs, se refuse à prendre sur les bénéfices du grand patronat, comme sur ceux des spéculateurs, pour financer les mesures qui pourraient permettre de créer les emplois nécessaires afin de combattre efficacement le chômage. La plupart d'entre eux, comme d'Ormesson, préféreraient sans doute des hommes qui se présenteraient ouvertement comme des défenseurs des intérêts des capitalistes, plutôt que ces prétendus socialistes, qui se sentent malgré tout obligés de se donner de temps en temps des allures d'hommes de gauche, à l'intention de leurs électeurs. Mais puisque la droite est en pleine pagaille, ils s'accommodent très bien de ce gouvernement de la « gauche plurielle » qui défend parfaitement leurs intérêts.

Mais les travailleurs qui ont voté socialiste, en espérant que leur vote permettrait la formation d'un gouvernement qui prendrait vraiment des mesures en faveur des travailleurs, ne peuvent que s'inquiéter en voyant que rien ne vient, mais qu'au contraire les porte-parole de la bourgeoisie décernent à qui mieux mieux des éloges à Jospin et à ses ministres.

Mais les travailleurs qui ont voté communiste, en pensant que la présence de ministres du PCF permettrait d'infléchir dans le bon sens la politique du gouvernement ne peuvent eux aussi que s'inquiéter en voyant que les ministres et les députés communistes se contentent de timides doléances, en soutenant par ailleurs toutes les décisions que prend ce gouvernement.

Pourtant, la classe ouvrière a les moyens d'imposer un changement de politique. Mais à condition de ne compter ni sur le gouvernement, ni sur l'assemblée, mais sur la force immense qu'elle représente par sa place dans la production et sur les luttes qu'il lui faudra bien mener si elle ne veut pas voir ses conditions de vie et de travail continuer à se dégrader.

Orléans

LA LUTTE DES SANS-PAPIERS CONTINUE

À Orléans, une nouvelle manifestation des sans-papiers a eu lieu samedi 5 septembre. Elle a rassemblé près de 600 personnes à l'appel du collectif des sans-papiers et d'un certain nombre d'organisations, dont Lutte Ouvrière.

Un car avait été organisé depuis Paris pour apporter le soutien du collectif national des sans-papiers. Il fut bloqué durant deux heures par la police, pour contrôle du véhicule, du disque, des pneus... Cela a empêché le car de rejoindre la manifestation orléanaise !

Les sans-papiers qui occupent le porche de la cathédrale depuis 42 jours ont obtenu par leur action la régularisation d'une quarantaine d'entre eux. On est loin du compte, les sans-papiers entendent continuer leur action, car c'est bien la régularisation de tous et l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Chevènement que les manifestants réclamaient.

ARIANESPACE, LES PROFITS SUR ORBITE

Alors que l'Aérospatiale s'apprête à fusionner avec Matra, les grandes manœuvres continuent dans l'aéronautique et les industries spatiales. Ainsi il est question d'une diminution de la part de l'État dans Arianespace, la société qui chapeaute la fabrication de la fusée Ariane qui effectue la mise sur orbite de satellites. La part des actions détenues par l'État via le Centre national d'études spatiales (CNES), principal actionnaire d'Arianespace passerait de 32 à 20 % au profit d'entreprises, françaises telles l'Aérospatiale et la Snecma entre autres, ou d'autres pays européens.

Ariane, pour les capitalistes, est déjà une affaire juteuse. Pourtant, chacun fait mine d'affirmer que la part trop importante de l'État dans la propriété d'Arianespace serait maintenant un handicap pour faire face à la concurrence.

Comme si la nationalisation partielle d'Arianespace avait empêché les industriels de faire de belles affaires ! Car si ce sont les contribuables d'ici comme d'autres pays européens qui ont supporté le coût de la mise au point de la fusée Ariane, c'est l'ensemble des grandes entreprises industrielles, nationalisées ou privées, qui ont bénéficié des commandes liées au projet et vu depuis des années leurs profits mis sur orbite.

Aujourd'hui, le projet Ariane fonctionne, le carnet de commandes est bien rempli, les marchés sont assurés. Voilà de quoi accroître la gourmandise du capital. Il ne s'agit pas spécialement d'avoir davantage voix au chapitre car dirigeants des grands groupes industriels ou représentants de ou des États sont bien sur la même trajectoire. Par compte, pour récupérer, en plus des commandes, plus de dividendes d'une affaire qui marche, les dirigeants d'une entreprise prochainement privatisée comme l'Aérospatiale satellisée par Matra, mettent le feu aux poudres.

Pour le reste, ils savent que, part de l'Etat réduite dans le capital ou pas, ils pourront, en cas de besoin, continuer à compter de la même façon sur les largesses d'un État qui est là pour les soutenir, financer à fonds perdus de nouveaux projets ou éponger quelque déboire, avec l'argent des contribuables comme de bien entendu.

Michel ROCCO

LE MATCH AVANT LE MATCH

On attendait, pour une fois, la retransmission du match de football France-Islande sur FR3. Finalement, c'est TF1 qui l'a eue.

Entre temps, il s'est produit quelques passes, coups bas et transferts d'argent entre les fédérations sportives, les télés et les annonceurs.

Pourquoi ne filme-t-on pas ce qui se passe en coulisse, cela pourrait être parfois plus intéressant que la rencontre ? On pourrait alors voir où filent les ronds et pas seulement le ballon rond.

NOIR C'EST NOIR

Dans les concerts de Johnny Halliday au Grand Stade, la CGT dénonce les faibles rémunérations des musiciens (520 F par service) et l'utilisation de centaines de choristes bénévoles, alors que le spectacle brasse et rapporte des millions.

Contrairement à la pluie qui s'évacue, l'argent reste dans les caisses...

UNE LETTRE D'ARLETTE LAGUILLER AU *MONDE*

À la suite d'un article paru dans *Le Monde* du 30-31 août dernier intitulé « L'Express *dévoile ce qu'il y a derrière Mme Laguiller* », lui-même s'inspirant d'un article de *L'Express* du 27 août qui contenait de nombreuses allégations calomnieuses contre notre organisation, notre camarade Arlette Laguiller a adressé une mise au point à la rédaction de ce quotidien. Dans son édition du 6-7 septembre, *Le Monde* en a publié de larges extraits que nous reproduisons ici.

« Une lettre
d'Arlette Laguiller

***Le Monde* reproduit certaines affirmations de *L'Express* dont la phrase : « *Lutte Ouvrière n'est pas le parti d'Arlette Laguiller, mais le paravent derrière lequel se cache l'ultra-secrète Union Communiste (UC)* ». Or cette mention « Union Communiste (trotskiste) » figure depuis des années sous le titre de notre hebdomadaire, *Lutte Ouvrière*. Quel scoop d'avoir sur l'y lire et quelle « révélation » ! (...)**

Je passe sur la puérilité de la phrase de votre article : « *Les militants de Lutte Ouvrière (LO) fonctionnent depuis près de soixante ans dans une quasi-clandestinité, sous la férule d'un dirigeant dont la véritable identité est longtemps restée un mystère* » lorsque vous écrivez par ailleurs que ce « dirigeant » serait né en juillet 1928. Pour un journal d'information tel que le vôtre, il vaudrait mieux savoir compter et se rendre compte que ce « dirigeant » aurait ainsi manié sa férule... dès l'âge de dix ans.

Vous reproduisez, de plus, une phrase de nos bulletins intérieurs à propos d'une discussion dont vous ne connaissez ni les tenants, ni les aboutissants et qui est isolée de telle façon qu'on lui fait dire le contraire de ce qu'elle exprime : « *Il n'y a pas de domaine qui soit réservé : on ne demande pas des rapports à chaque membre d'un couple pour savoir comment cela se passe chez lui, mais, malgré tout, il n'y a rien qui échappe à la discipline de l'organisation* ». Vous ne citez pas la phrase qui précède : « *Par exemple, nous ne nous mêlons pas de la vie personnelle des camarades, mais s'il y avait un camarade qui battait sa femme, on l'exclurait* », ce qui éclaire d'un tout autre jour un découpage peu digne de vos colonnes. (...)

Quant au camarade que nous appelons « Hardy », dont vous prétendez connaître l'identité et qui se « cacherait » sous ce pseudonyme, il fait comme de nombreux journalistes, mais aussi comme tous nos militants et, jusqu'à présent, comme un grand nombre de militants et de dirigeants des organisations trotskistes, dont la LCR (...). Vous écrivez que *L'Express* publie sa photo qui, selon cet hebdomadaire, aurait été prise, en septembre 1995, au Père-Lachaise, lors du transfert des cendres d'Ernest Mandel, un dirigeant de la Quatrième Internationale (trotskiste). Une telle occasion, qui rassemblait des militants d'extrême gauche et d'une partie de la gauche, sans compter sûrement, de nombreux agents des renseignement généraux, ne serait pas vraiment l'idéal pour quelqu'un qui se cacherait. (...) »

UNE MISE AU POINT DE *ROUGE*

Suite au même article de *L'Express*, *Rouge* l'hebdomadaire de la Ligue Communiste Révolutionnaire, a publié dans son numéro du 3 septembre la mise au point suivante :

Dans une enquête du journal* L'Express*, des propos attribués à notre camarade François Sabado caractérisent* Lutte Ouvrière *comme une organisation dans la tradition stalinienne. Nous tenons à publier la mise au point envoyée par François Sabado, au nom de la direction de la LCR à la direction de LO :

« Chers camarades,

L'Express du 27 août, à travers une enquête de François Koch, met dans ma bouche une caractérisation de votre organisation comme de « tradition stalinienne ».

De tels propos n'ont bien entendu pas été tenus.

Comme vous le savez, une telle affirmation n'a jamais correspondu à nos analyses et à l'appréciation de la nature des divergences entre nos deux organisations.

Cet article n'engage que le point de vue du journaliste.

Cette mise au point sera publiée dans la prochaine livraison de *Rouge*. »

PCF

UNE « RADICALITÉ » BIEN TEMPÉRÉE

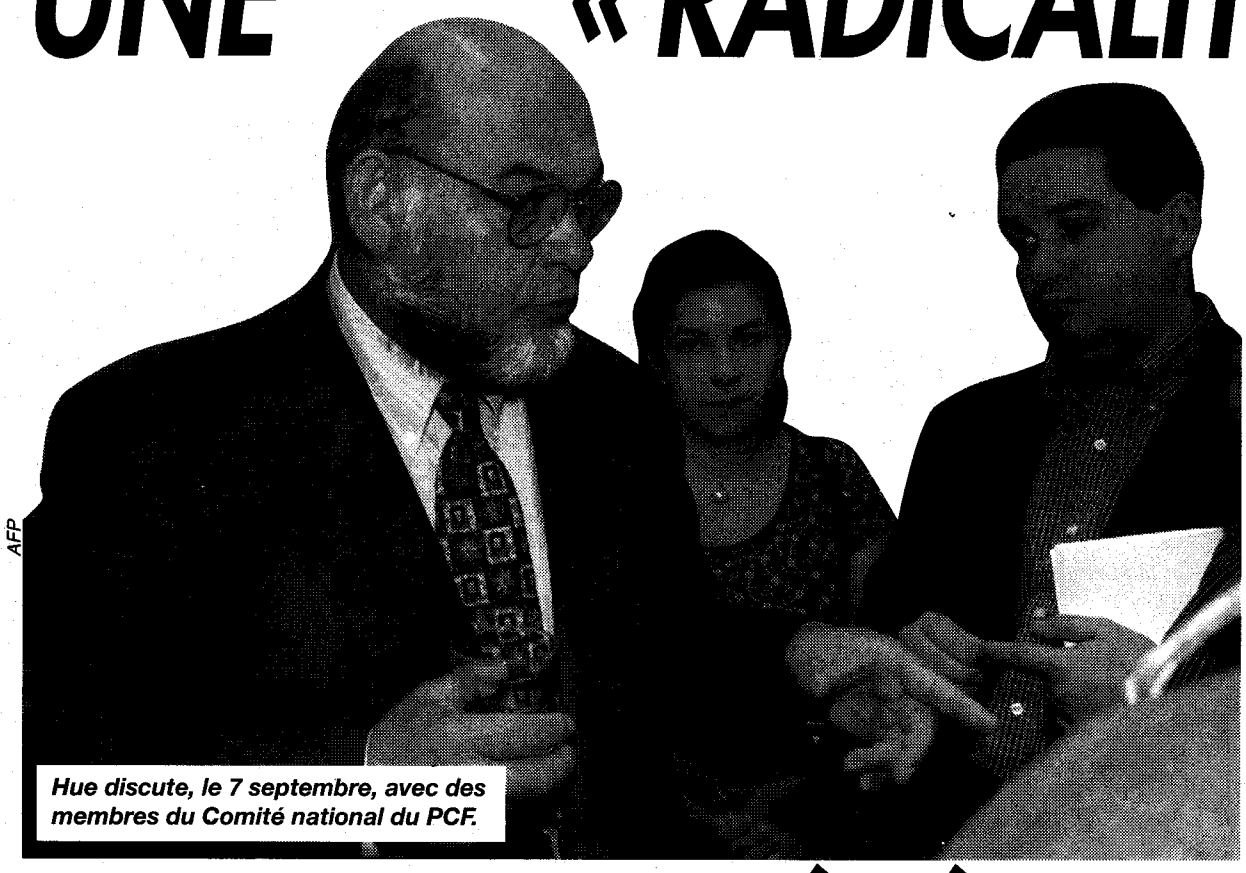

AFP

Hue discute, le 7 septembre, avec des membres du Comité national du PCF.

La direction du PCF, faute de pouvoir inaugurer une politique qui tranche avec celle qu'elle pratique depuis son entrée au gouvernement, en est réduite à jouer sur les mots. Depuis la fin de l'été, elle parle beaucoup de « radicalité ». Mais, s'empresse-t-elle de préciser, il s'agit d'une radicalité « réaliste », « moderne ». Pourquoi cette attitude précautionneuse ? Pour rassurer Jospin et ses partenaires de la gauche plurielle ? Même pas. Ceux-ci savent fort bien que ces jeux de mots sont sans conséquences.

D'ailleurs on peut juger de ce que recouvre cette formule à partir des discussions de son récent Comité national. Celui-ci avait d'ailleurs été précédé par la publication d'un document, paru dans *L'Humanité* du 4 septembre justifiant de fait les privatisations rampantes des entreprises nationalisées.

Ce document insiste sur le fait que le PCF a « *rompu avec l'étatisme et entrevoit d'autres modes de gestion pour les entreprises nationales. Il ne considère plus l'ouverture du capital à des financements autres que publics comme une question taboue, à laquelle il faudrait répondre a priori par la négative, en tout lieu et en toute circonstance.* » Voilà qui va faire plaisir à Jospin, Strauss-Kahn et autres tenants du « *volontarisme réaliste* », pour reprendre la nouvelle formule choisie désormais pour qualifier la démarche gouvernementale. Et cela d'autant que le gouvernement a été vite en besogne cet été. *Le Figaro* du 1er-2 août titrait : « *Privatisations, Jospin sans complexe : en plus d'un an, le gouvernement a considérablement réduit le poids économique de l'État* ». Et *Le Monde* daté du 7 août confirmait, en titrant, de son côté : « *Lionel Jospin privatise plus qu'Alain Juppé* ». Pas question en ce domaine, comme on peut voir, de ce « *rythme de croisière* » que préconise le PS lorsqu'il s'agit de projets concernant les intérêts de la population laborieuse. Mais cette prise de position fera moins plaisir sans doute aux militants et aux sympathisants du PCF, tels ceux d'Air-France et de France-Télécom qui ont été les premières entreprises publiques à inaugurer la formule, ou à ceux qui travaillent dans les entreprises qui sont sur la liste d'attente des privatisations prévues par le gouvernement.

Il n'y a pourtant rien de nouveau dans les orientations développées par la direction du PCF, lors de cette rentrée. C'est au nom de cette même logique que Robert Hue, interrogé par Claude Sérillon au Journal de 20 heures de France 2, le 7 septembre, expliquait qu'il n'était pas question pour lui de diaboliser l'entreprise, et qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'elles bénéficient du soutien de l'État, d'exonérations fiscales et des « charges » sociales, si cela favorisait l'emploi. On connaît ce discours. C'est un truc utilisé par tous les gouvernements, de droite ou de gauche. On parle de favoriser les entreprises de façon à occulter volontairement le fait que ces entreprises appartiennent à des capitalistes. C'est eux que l'on aide en fait, pas les « entreprises ». En favorisant l'emploi ? Même pas. Car le problème pour les patrons n'est pas que la main-d'œuvre soit chère ou bon marché – ils la préfèrent bon marché, bien évidemment – mais qu'ils en aient besoin ou pas. Et c'est eux, et eux seuls qui en décident.

Entre la nouvelle radicalité dont parlent les dirigeants du PCF et le volontarisme réaliste du PS, on a bien du mal à voir la différence.

J.P.V.

Une pétition nationale que les militants font signer, mais...

... ET LES DÉPUTÉS, ET LES MINISTRES ?

La Fête de *L'Humanité* est l'échéance fixée par la direction du PCF pour rassembler les pétitions que les militants du PCF font signer depuis le début de l'été, avant qu'elles soient remises au gouvernement. Début juillet, le PCF avait lancé cette campagne, appuyée par des affiches largement collées, résumant en cinq points ses priorités : augmentation de l'impôt sur la fortune ; relèvement plus important du SMIC, baisse de la TVA ; moratoire sur les plans de licenciements ; l'allocation de rentrée scolaire à 1 600 F par enfant

Parmi ces revendications, les plus timides ont été entre temps acceptées. Ainsi la prime de rentrée scolaire qui était de 1 500 F sous Balladur, soit 100 F de moins qu'aujourd'hui a été reconduite. Le gouvernement a de même annoncé que la TVA sur les abonnements au gaz et à l'électricité (mais pas sur la consommation qui constitue la plus grosse part des factures) passerait au taux de TVA de 5,5 %. Mais cela ne concerne nullement les produits de première nécessité, et il n'est pas non plus question de revenir sur la hausse du taux de la TVA de 18,6 % à 20,6 % décidée par Juppé. Même si cela permet à *L'Humanité* de dire que le gouvernement « *tient compte des propositions communistes* », on est bien loin des exigences formulées par l'affiche, et même loin de celles, pourtant bien plus nuancées et timorées, qui figurent sur la pétition.

En effet, sur trois autres points, impôt sur la fortune, augmentation du SMIC et moratoire sur les licenciements, les responsables du PS ont répondu en fait par une fin de non recevoir : le SMIC a eu un coup de pouce dérisoire : + 0,3 % par rapport à la hausse des prix en juillet. Les socialistes ont refusé la proposition du PCF d'inclure les biens professionnels dans le calcul de l'impôt sur la fortune.

Quant à un moratoire sur les licenciements, ce serait une mesure à la fois urgente et vraiment concrète ; ce serait un pas qui pourrait, sinon mettre un coup d'arrêt définitif aux licenciements, du moins laisser plus de temps aux travailleurs pour organiser leur riposte. Mais le gouvernement y fait bien évidemment la sourde oreille et laisse les entreprises licencier. Pire, il supprime des emplois lui-même comme par exemple à GIAT-Industrie ou dans les arsenaux.

Robert Hue signalait donc dans une interview qu'il s'agit d'une « bataille politique » et « *que les militants communistes mouillent leur chemise pour faire signer la pétition nationale* ». Les militants sans doute, mais les députés ? Que font-ils pour populariser et aider de ce fait à faire aboutir ces revendications ?

Bien des militants du PCF sont persuadés que le PCF a déposé des projets de loi à l'Assemblée ou va le faire dans la foulée de la pétition sur ces revendications. Pourtant jusqu'à présent, on ne peut pas dire que le PCF ait harcelé le gouvernement. En fait, le seul point sur lequel le PCF a mené quelque peu l'offensive à l'Assemblée concernait la réforme de l'ISF, le fameux impôt sur la fortune. Robert Hue a, sur ce sujet et pour la première fois, interpellé publiquement le gouvernement le 13 juin dernier, soit après un an d'existence du gouvernement Jospin. C'est aussi là-dessus et uniquement là-dessus que le PCF a déposé une proposition de loi le 1er juillet.

Mais le groupe parlementaire du PCF n'a jamais déposé de proposition de loi, par exemple, en vue d'un moratoire sur les licenciements ou alors... tout à fait clandestinement, même pour les lecteurs de *L'Humanité*.

Dans les comptes rendus de celle-ci, on retrouve la trace de quelques interventions sur cette question à l'Assemblée en janvier et en avril sous forme de questions au gouvernement. Mais alors qu'un député du Gard en avril dénonçait à juste titre « *les plans de licenciements mis en œuvre par des groupes qui réalisent de confortables profits* », et que *L'Humanité* présentait alors cette proposition comme « *urgentissime* », on ne peut pas dire que le groupe communiste ait mené une bataille sur cette question, qui aurait aidé les militants dans leurs activités sur le terrain.

Le prochain budget sera discuté et soumis aux députés en octobre. Le groupe communiste à l'Assemblée nationale pourrait à cette occasion proposer ses orientations ou affirmer à l'avance qu'il refusera de voter une loi de finances qui n'intégrerait pas tous ces points. De la sorte, les députés du PCF deviendraient alors peut-être, en effet, « *un relais efficace* » des citoyens et de la pétition. Dans le cas inverse cela signifierait qu'il s'assoit, autant que le PS, sur les piles de pétitions collectées par les militants.

Christian BERNAC

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

CRISE MONDIALE, PERSONNE N'EST À L'ABRI

Après l'Asie, il y a un an, et la Russie, depuis le mois d'août, de nouveaux foyers s'allument dans les pays d'Amérique latine. Le capitalisme semble y rejouer un air désormais bien connu : le surendettement, la chute du prix des matières premières et la défiance des spéculateurs se conjuguent pour menacer ces pays de connaître à leur tour un scénario russe ou coréen.

Au milieu de la semaine dernière, la Colombie a procédé à une première dévaluation. Au Brésil, pays phare du continent mais dont l'endettement s'élève à la hauteur vertigineuse de 300 milliards de dollars, le gouvernement pourrait recourir sous peu à la même solution. D'autres pays pourraient suivre, comme le Venezuela, dont le revenu national sera cette année sévèrement amputé du fait de la chute du prix du pétrole.

Comme en Asie, l'on pourrait donc assister à un enchaînement dévastateur pour toute la région. Les conséquences que cette évolution pourrait avoir, on peut les constater dès aujourd'hui en Russie.

La dévaluation y a pour effet de provoquer une nouvelle hyperinflation qui paralyse toute l'économie et transforme pour la population un désastre, le retour du capitalisme, en une catastrophe, la crise de ce capitalisme. Entre 1992 et 97, la Russie a déjà connu une chute de 40 % du revenu moyen. Maintenant, l'inflation fait craindre à certains dirigeants russes – comme le général Lebed – que les mouvements de colère sporadiques qui ont pu éclater depuis le printemps dernier ne laissent la place à une brutale explosion sociale.

(Une preuve, entre autres, qu'il est ridicule d'affirmer que l'essentiel de l'économie russe échappe toujours « aux lois du marché capitaliste », parce que le troc y reste important y compris entre les grandes entreprises. La crise financière, dont on peut quand même difficilement nier qu'elle soit une crise du marché capitaliste, a immédiatement touché de plein fouet et de toutes les façons, vie chère, pénuries, menaces de chômage, toute la population russe. Et pas seulement les employés des banques ou des institutions financières moscovites menacés de perdre leur emploi, mais tous les travailleurs, y compris ces ouvriers ou kholkhoziens qui vivent et travaillent, nous dit-on, hors du marché… mais qui lui sont cependant suffisamment soumis pour en payer teriblement et sans retard les pots cassés.)

Tout comme en Russie, le fait que les économies d'Amérique latine ne soient qu'incomplètement monétarisées, et que le troc y soit courant – situation caractéristique des pays sous-développés – n'empêchera pas d'éventuelles dévaluations en cascade d'avoir des conséquences dramatiques pour la population. Et pas seulement pour les classes moyennes, dont l'épargne se trouvera comme aujourd'hui en Russie, réduite à néant, mais aussi pour les ouvriers et les pauvres que la paralysie de l'économie frappera de plein fouet.

Ces menaces qui pèsent lourdement sur l'Amérique latine risquent de rejaillir sur l'économie américaine. Déjà le dollar montre des signes de fléchissement, qui traduisent la crainte d'un ralentissement des échanges commerciaux avec l'Amérique latine. La crise dans cette région intervient en outre au moment où les Etats-Unis semblent parvenir au terme d'un cycle de croissance… un terme qui pourrait du coup être synonyme de krach.

Déjà le décrochage de Wall Street il y a quinze jours avait, d'après *La Tribune*, « *éliminé 2 000 milliards de dollars de richesses* », *et le journal de rajouter que « cela devra forcément avoir un impact sur une économie de 7 000 milliards de dollars, surtout sur la consommation.* » Le directeur de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, a déjà prévenu que les Etats-Unis ne resteraient pas longtemps un havre de prospérité si, autour, les autres économies s'effondraient.

Cela rend d'autant plus ridicule aussi l'optimisme de commande affiché par les gouvernements en Europe, en particulier en France. Sous prétexte que la croissance européenne dépendrait peu des échanges avec le reste du monde, il n'y aurait pas à s'inquiéter ! C'est le discours que tiennent, par exemple, les politiciens allemands, qui sont, il est vrai, plus préoccupés actuellement d'analyser les sondages électoraux que les perspectives économiques. Certaines banques allemandes ont pourtant beaucoup prêté au gouvernement russe et trouvent, maintenant que celui-ci a suspendu le remboursement de sa dette, avec de gros trous dans leurs caisses. Certes l'Etat s'est déjà engagé à les renflouer. Mais avec quel argent ? Celui de la population, que l'on berce de boniments sur l'avenir du « modèle allemand » et qui pourtant va devoir payer.

Et puis serait-on même dans l'immédiat à l'abri de la crise financière, comme on tente de nous le faire croire en France, que cette situation ne pourrait pas durer longtemps si le reste de l'économie mondiale s'effondrait.

Dès aujourd'hui la faible reprise économique que la France connaît depuis quelque temps ne signifie pas pour autant un recul significatif du chômage et des inégalités. Alors imaginons ce que cela sera si demain cette reprise est remplacée par une nouvelle récession, ou même si simplement elle ne continue pas sur le rythme prévu de 3 %.

Les misères supplémentaires qui s'abattent sur les prolétaires des pays pauvres ne nous sont pas étrangères. Elles sont l'image de ce que le capitalisme nous réserve à tous, et contre quoi il faut nous préparer à lutter, tous ensemble. S'il est un moment où les prolétaires du monde auraient besoin pour donner une perspective à leurs combats d'un idéal, d'un programme et d'une organisation internationaliste, c'est bien lors d'une crise internationale.

C. G.

Leur société

La baisse des « charges » sur les bas salaires

SUBVENTION AU PATRONAT SOUS PRÉTEXTE D'AIDER L'EMPLOI

Parmi les projets de rentrée du gouvernement figure la baisse des charges patronales sur les bas salaires, mieux vaudrait dire les cotisations sociales : le prétexte est, encore une fois, la création d'emplois. C'était ce que préconisait l'ancien directeur de l'INSEE, Malinvaud, dans un rapport remis il y a un mois et auquel le gouvernement n'a pas laissé le temps de moisir. Martine Aubry vient de faire savoir qu'elle souhaiterait même enclencher le système dès cette année.

Il subsiste certes encore quelques désaccords avec certains de ses collègues ministres sur la manière dont seront financés ces allégements : en augmentant les cotisations sur les hauts salaires, en créant une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, ou en les faisant supporter par le budget de la Sécurité sociale ? Mais tous sont d'accord sur un point : c'est en baissant, encore une fois, les charges sociales que l'on créera des emplois. Et le patronat applaudit bien entendu des deux mains. Denis Kessler, un des dirigeants du CNPF, s'est empressé de déclarer : « *Cela fait des années que l'on dit que la solution au problème du chômage, c'est le traitement des charges qui sont excessives en France. Traitons le problème des charges, et nous aurons l'emploi.* »

Mais n'en déplaise au CNPF et à Martine Aubry, cela fait des années que les charges sociales et les impôts que payent les patrons ne cessent de baisser, et cela n'a en rien amélioré la situation de l'emploi.

Juppé avait, en son temps, réduit ces charges pour les salaires allant jusqu'à 1,3 fois le SMIC. Cela a permis à bien des entreprises d'augmenter leurs profits, mais certainement pas à des chômeurs de trouver du travail. Quand les patrons prétendent qu'ils n'embauchent pas parce que les charges et les salaires sont trop élevés, ce n'est que pure propagande. La vraie raison, c'est qu'ils préfèrent faire tourner au maximum leurs équipements en utilisant toutes les possibilités que leur donnent les heures supplémentaires, l'utilisation massive de travailleurs précaires, et toutes les formes de flexibilité. Cela les dispense d'embaucher, et souvent même leur permet de continuer à supprimer des postes.

Alors que reste-t-il de la politique que prépare Martine Aubry ? Encore et toujours des cadeaux pour le patronat. Le dernier remontait tout juste au début de l'été avec les 27 milliards d'exonération de la taxe professionnelle.

Daniel MESCLA

LE GOUVERNEMENT CRÉE L'ÉCHELLE MOBILE DES EMPRUNTS

Le ministre du Budget, Dominique Strauss-Khan, doit lancer à la mi-septembre un emprunt d'un montant d'au moins 20 milliards de francs, sous la forme d'obligations dont la valeur pour la première fois sera indexée sur l'inflation.

D'après les spécialistes, ces obligations, baptisées OATi, devraient rencontrer un large succès auprès des investisseurs, non seulement au niveau français mais également au niveau européen.

Il est vrai que de tels emprunts indexés, on n'avait pas vu ça depuis Giscard. En tout cas, c'est l'assurance pour les souscripteurs de ne pas voir leur capital grignoté un tant soit peu par l'inflation. Bref, un placement assuré sans le moindre risque.

Et c'est un gouvernement de gauche qui prend cette initiative ! Ce dernier justifie sa démarche en expliquant que c'est parce qu'il y a très peu d'inflation qu'il se le permet, et qu'en plus, cela lui permettra de proposer un taux d'intérêt moins élevé. C'est peut-être vrai aujourd'hui, mais dans cinq ou dix ans ?

Et puis, s'il y a peu de risque d'inflation, pourquoi l'argument invoqué pour les emprunts ne serait-il pas valable pour les salaires ? Pourquoi le gouvernement ne rétablirait-il pas aussi l'indexation des salaires sur l'inflation qui, on se le rappelle, avait été abandonnée suite aux mesures d'un autre gouvernement de gauche, en 1983 ?

M. L.

POUR LE CNPF C'EST CLAIR : LES 35 HEURES NE CRÉERONT PAS D'EMPLOIS

Entre le 14 juin dernier, date de la parution au *Journal officiel* de la loi sur les 35 heures, et le 21 août, 204 accords ont été signés, concernant environ 32 000 travailleurs et entraînant la création de... moins de 2 000 emplois (les chiffres publiés ne disent même pas combien sont censés avoir été préservés grâce à cette loi Aubry). Autant dire que ce n'est certainement pas par l'application de cette loi que le chômage va reculer sérieusement et rapidement dans le pays.

Mais il n'empêche, le gouvernement est fier de sa loi et poursuit sa campagne d'affiches et de publicité comme celles proclamant dans le métro parisien « Grâce aux 35 heures, on a des emplois et du temps libre en plus, et chez vous? »

En attendant, les accords signés dans de grandes branches industrielles comme la métallurgie et l'industrie sucrière tendent au contraire à prouver que la loi sur les 35 heures ne se traduit même pas par l'annulation des plans sociaux, mais seulement par leur révision, à la baisse ou leur recul dans le temps. En revanche, en matière de flexibilité des horaires et de blocage des salaires, il n'y a pas de délai. C'est immédiatement applicable.

Ernest-Antoine Sellière, président du CNPF, dans une interview à *Libération* du 7 septembre, a d'ailleurs rappelé, avec une mauvaise foi criante à l'égard d'un gouvernement qui est aux petits soins pour le patronat, que la loi sur les 35 heures pouvait bien être en route, « *nous pensons toujours (qu'elle) ne créera pas d'emplois* ». Et il a insisté, oubliant les subventions et expliquant qu'« *elle reste une opération lourde et coûteuse pour les entrepreneurs* », même si, reconnaît-il non sans réticence, « *il y a des accords qui* [...] *permettent de compenser le coût de la loi par une réorganisation du travail ou une politique salariale raisonnable* », l'une et l'autre s'entendant dans un sens favorable aux patrons, bien sûr.

Alors, pendant que Martine Aubry mijote le second volet de la loi sur les 35 heures, qui devrait en particulier fixer la rémunération horaire minimale et celle des heures supplémentaires, et pendant que le patronat organise les 35 heures à sa sauce, il faut que l'ensemble des travailleurs, ceux qui ont du travail comme ceux qui n'en ont pas, retrouvent la force de s'opposer à l'un comme à l'autre et défendent leurs droits, leurs salaires, leurs conditions de vie.

Lucienne PLAIN

AFP

Le président du CNPF proteste contre les 35 heures, mais pas contre l'argent de l'État qui va avec.

INTÉRIM EN HAUSSE... AU DÉTRIMENT DES EMPLOIS DURABLES

L'intérim continue à progresser de mois en mois, comme viennent de le confirmer une fois de plus les chiffres mensuels communiqués par l'UNEDIC, au point que l'intérim est aujourd'hui le premier employeur en France ! Le travail temporaire est en effet devenu un moyen commode pour les entreprises d'embaucher – et de débaucher –, de manière souple, du personnel qu'on espère d'autant plus docile qu'il est en situation plus précaire.

Loin d'être un recours exceptionnel, c'est donc devenu un instrument auquel les patrons recourent de plus en plus souvent au détriment de l'emploi durable. C'est particulièrement vrai dans l'industrie et surtout dans l'automobile. Le Centre d'Études de l'Emploi indiquait ainsi au printemps dernier, qu'en période de pointe, la part de personnel intérimaire atteint ou dépasse les 50 % chez les fournisseurs automobiles et que l'intérim y constitue l'unique canal de recrutement du personnel de production.

Les chiffres de l'UNEDIC montrent eux, qu'après l'industrie (qui ne représente que 27 % des salariés mais emploie 56 % des intérimaires !), le travail temporaire est de plus en plus en usage chez les employés (+ 25,9 % en un an) et même chez les cadres (+ 39,6 %). L'intérim progresse en particulier dans les activités financières, le bâtiment, les activités immobilières et les services aux entreprises.

Sous une apparente reprise de l'emploi (d'ailleurs fragile puisque Martine Aubry prévoyait récemment « *une petite remontée du chômage en septembre* ») se cache avec la généralisation de l'intérim une dégradation des conditions d'embauche. En intérim, le salaire tient rarement compte des diplômes et de l'expérience, le personnel intérimaire n'a le droit ni d'être malade ou absent, ni souvent de refuser les heures supplémentaires s'il veut que la mission se prolonge ; il lui est plus difficile de se défendre et son utilisation au gré des aléas de la production permet une gestion tout ce qu'il y a d'élastique du personnel. On voit ainsi dans les entreprises les mêmes intérimaires qui connaissent bien le travail revenir régulièrement, sans être cependant embauchés par l'entreprise. On voit même des anciens salariés repris temporairement dans leur ancienne entreprise par le biais d'une agence d'intérim !

Pourquoi voudrait-on dans ces conditions que le patronat qui n'a que le mot « flexibilité » à la bouche dans les discussions sur les 35 heures, se prive d'un tel instrument si personne ne l'empêche de le faire !

Et de ce côté-là, il n'y a rien à attendre de l'équipe Jospin-Aubry, trop contente de se vanter d'une petite reprise de l'emploi, quand elle existe, en fermant les yeux sur les conditions de travail dans lesquelles ces embauches se font !

Claire LACOMBE

l'avionneur devant la justice belge

DASSAULT CHARGE LES MORTS

Le procès de Serge Dassault s'est ouvert mercredi 2 septembre en Belgique. La justice de ce pays lui reproche d'avoir versé, en juin 1989, plus de 15 millions de francs français aux deux partis socialistes belges (le parti francophone et le parti flamand), en échange de l'octroi d'un marché d'un milliard de francs pour la fourniture de matériel électronique à l'armée de l'air belge.

L'affaire n'est pas récente. Pendant plusieurs années, Dassault s'était refusé à répondre aux convocations du juge d'instruction, craignant d'être incarcéré en Belgique. A-t-il reçu depuis certaines garanties ? En tout cas, il est finalement venu s'expliquer devant le tribunal, avec un scénario digne d'un mauvais roman policier.

Ainsi, à l'écouter, c'est lui-même, Serge Dassault, qui est la pauvre victime de l'escroquerie ! Il jure avoir éconduit les émissaires des partis socialistes belges venus quémander des commissions. Du coup, ces émissaires se seraient adressés à... sa mère qui, elle, leur a donné satisfaction. L'argent aurait ensuite été versé à partir d'un compte suisse géré par un certain Pierre de Broccard. Petit détail : maman Dassault, aussi bien que Pierre de Broccard seraient bien en peine de confirmer cette version car ils sont aujourd'hui tous deux décédés...

Ajoutons que trois autres morts hantent par ailleurs ce procès, dont le général belge qui défendait les intérêts de Dassault et qui s'est, lui, suicidé...

Que les entreprises utilisent constamment la corruption (entre autres moyens de pression) afin d'acquérir de juteux marchés, c'est un secret de polichinelle. Et quand certains se retrouvent traînés en justice pour ce motif, c'est la plupart du temps suite à divers règlements de compte qui n'ont rien à voir avec une véritable lutte contre la corruption. Reste que cela lève un coin du voile sur ce qu'est un Dassault, sur sa façon de se servir de l'argent public en achetant au passage les ministres, et surtout sur le fait qu'il trouve cela tout à fait normal.

Paul BARRAL

Russie

CRISE POLITIQUE ET CRISE SOCIALE

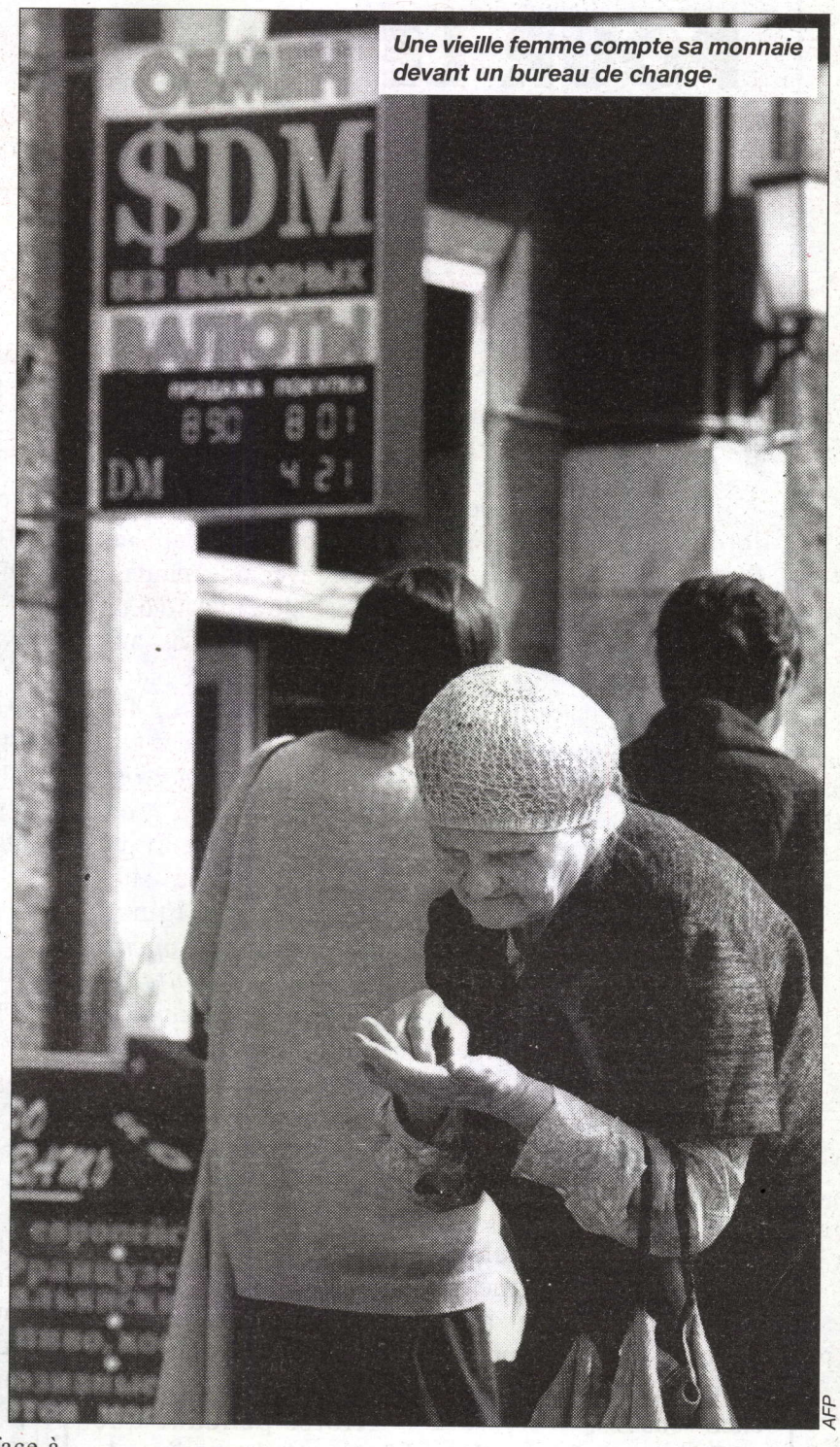

Une vieille femme compte sa monnaie devant un bureau de change.

AFP

En Russie, « *La crise politique est à son comble* » affirmait la Une des *Izvestia* du 8 septembre. Ce titre aurait aussi bien pu faire l'affaire depuis des semaines, et pourrait servir encore, tant la crise qui secoue toute la Russie semble s'approfondir de jour en jour sans que l'on y voit une issue.

Il y a d'abord ce que la presse appelle le « feuilleton » : depuis la mi-août, le pays se trouve sans chef de gouvernement tandis que manœuvres et coups fourrés vont bon train dans les coulisses du pouvoir entre les prétendants au poste non seulement de Premier ministre, mais de président.

En effet, la tourmente politique qui a suivi l'annonce de la dévaluation du rouble, deux jours après qu'Eltsine eut « *catégoriquement rejeté* » cette mesure, a encore un peu plus affaibli sa position. Ce qu'il lui restait de pouvoir s'est déprécié en même temps que la monnaie nationale perdait 70 % de sa valeur en trois semaines, sans que l'on puisse dire quand et où s'arrêtera cette dégringolade.

Les économies et les illusions de la petite bourgeoisie

Même à Moscou, dans cet îlot de relative prospérité qui fait figure d'exception face au reste du pays, la façade tant vantée ici dans la presse de la « réussite eltsinienne » n'a pas tardé à s'écailler. La fermeture de la Bourse et d'officines liées à la spéculation a mis au chômage une partie de leurs employés. Avec le gel, sinon la disparition pure et simple des avoirs que la petite bourgeoisie avait déposés dans des banques désormais insolvables, toute une partie de ceux qui avaient profité du régime semblent maintenant lui en vouloir. Cela d'autant plus qu'ils le rendent responsable de la perte de leurs illusions et de leurs économies.

On a vu disparaître des magasins moscovites bien des produits d'importation dont s'enorgueillissaient les tenants de la transformation de la Russie dans le sens du « marché ». Ou bien, en flambant, leurs prix les ont rendus inabordables même à nombre de petits bourgeois. Dans les autres commerces de la capitale, les gens se précipitent pour faire des stocks de produits russes, moins chers que ceux d'Occident, alors que réapparaissaient les « déficits » et les queues de la période précédente. En province, des magasins ont fermé quand les autorités ont pris des mesures de fixation des prix.

Misère accrue pour les travailleurs

Les 70 % de la population qui, déjà avant la dévaluation, vivaient en-dessous du seuil de pauvreté, n'auront pas à se passer de produits de demi-luxe importés : ils n'y avaient pas accès. Mais ils vont quand même devoir encore réduire leur consommation (par exemple, de pâtés de porc bretons de seconde qualité ou de ces morceaux de poulets dont les États-Unis exportaient leurs surplus vers la Russie) car celle-ci dépend désormais au moins pour moitié d'importations occidentales.

Et quand les responsables à l'approvisionnement de Moscou signalent que la consommation de pain a brusquement augmenté de 20 à 40 %, on n'ose imaginer ce qui se passe dans les régions minières où la télévision russe rapportait récemment qu'on ne se nourrissait souvent plus que de tartines, les mineurs étant impayés depuis des mois.

Lutte pour les places et inquiétude au sommet

Certaines catégories de salariés viennent cependant de toucher leurs arriérés de salaires : les policiers et les militaires. Dans le même temps, les autorités ont mis en alerte les troupes du ministère de l'Intérieur chargées du maintien de l'ordre.

S'agit-il d'intimider les députés afin qu'ils acceptent le candidat d'Eltsine au poste de Premier ministre ? Après tout, Eltsine a déjà, en 1992, utilisé la troupe pour trancher un conflit avec son Parlement. S'agit-il, pour un pouvoir dévalué, de tenter de faire preuve de fermeté alors qu'ont éclaté des rumeurs de possible intervention de l'armée pour dénouer la crise politique ? Ou bien, et c'est ce que laisse entendre une partie de la presse, certains dirigeants craignent-ils, comme le martèle l'ex-général Lebed qui se verrait bien en « sauveur du pays », que si le chaos politique se poursuit tandis que la population s'enfonce dans la misère, « *une insurrection ne balaye le pouvoir* » ?

Une chose est, en tout cas, certaine : ce régime ne mériterait rien d'autre. Oui, il faut remettre de l'ordre dans l'économie, dans toute la société. Mais la question est de savoir au profit de qui.

Le drame est que, dans la Russie d'aujourd'hui, face à ceux que la population rend, à juste titre, responsables du chaos, de la misère et du pillage, il n'y ait aucune force, aucun parti qui se revendique des intérêts de la population travailleuse, qui se batte sur le terrain de la défense de ses intérêts de classe contre ceux des bureaucrates et des « nouveaux riches ».

Ce ne sont pas les dirigeants du Parti Communiste qui pourraient représenter une issue pour le monde du travail. Même si, face au discrédit des politiciens au pouvoir, les sondages donnent le PC vainqueur d'élections anticipées, les tractations de ce parti autour de la formation du futur gouvernement, comme sa politique de « soutien critique » au régime, montrent assez de quel côté il se situe. Quant aux dirigeants des syndicats, ils ont bien annoncé, une nouvelle fois, un jour de grève générale pour début octobre. Mais certains d'entre eux n'ont pas hésité à présenter cela comme une soupape de sécurité sans laquelle la colère ouvrière aurait depuis longtemps explosé.

Que la classe ouvrière trouve en son sein les forces, les hommes et les femmes qui sauront la préparer à accomplir la tâche de réorganiser l'économie et la société dans l'intérêt des classes laborieuses, cela sera long et difficile. Mais ce ne sera ni plus ni moins difficile que partout ailleurs dans le monde et c'est la seule issue à la crise de toute la société.

Pierre LAFFITTE

LE CYNISME DE L'OCCIDENT

Comme les conseilleurs ne sont jamais les payeurs, Clinton est allé faire un tour à Moscou pour y inciter les autorités à tenir bon le cap de ces « réformes » dont l'immense majorité de la population voit les résultats monstrueux. Et à ceux qui, dans une conférence de presse, lui faisaient remarquer que les spéculateurs internationaux avaient joué un rôle majeur dans l'effondrement des finances russes, Clinton a rétorqué qu'il ne pouvait tout de même pas contrôler, liberté du « marché » oblige, ce que faisaient de leur argent des centaines de milliers de gens…

Représentant d'un Etat impérialiste de second ordre, Chirac a dû, au même moment que Clinton, se contenter de puissances de second rang parmi celles issues de la désintégration de l'Union Soviétique, pour y effectuer une visite officielle. A défaut de la Russie, c'est donc à l'Ukraine et à la Moldavie qu'il a prodigué ses « conseils ».

Alors que la monnaie ukrainienne, emboîtant le pas au rouble, s'effondrait dans ce pays où le niveau de vie de la population est encore bien moindre qu'en Russie (un mineur ukrainien est payé, quand il l'est, cinq fois moins qu'un mineur russe qui, il est vrai, ne touche pas plus son salaire…), Chirac a, si cela était possible, fait preuve d'encore plus de culot que Clinton. Il a d'abord fait l'éloge d'Eltsine, représentant, selon lui, « *une vision moderne de l'économie* » (au moment où l'économie russe s'effondre !). Et, comme il se trouvait en Ukraine, il s'est écrié : « *C'est une chance d'avoir aujourd'hui vingt ans en Ukraine !* ».

Si les jeunes ukrainiens au chômage, non payés, et ceux qui émigrent en Russie pour y trouver du travail faute d'en avoir chez eux avaient du temps à perdre, ils auraient pu apprendre à Chirac comment on dit « merde » en ukrainien !

Grande-Bretagne

La loi antiterroriste de Blair

UNE LOI D'EXCEPTION ET SCÉLÉRATE

Le 2 septembre, une session extraordinaire du Parlement britannique a entériné pratiquement sans débat l'une des législations les plus répressives que ce pays ait connu depuis la Seconde Guerre mondiale.

Profitant de l'indignation suscitée, à juste raison, par l'attentat d'Omagh – une bombe qui avait fait 29 victimes le 15 août dans cette petite ville d'Irlande du Nord – le gouvernement Blair a fait adopter une loi qui donne à la police des pouvoirs sans précédent, tant en Irlande du Nord qu'en Grande-Bretagne.

Cette loi institue la notion aussi générale que floue d'« organisation illégale ». L'appartenance à une telle organisation devient un acte criminel majeur, passible de peines pratiquement à la discrétion des juges. Pour établir cette appartenance, il ne sera pas nécessaire de fournir de preuve formelle : il suffira d'une déclaration faite sous serment par un officier supérieur de la police. Qui plus est, en violation de ce qui constitue l'un des fondements du droit pénal britannique, le seul fait qu'un prévenu use de son droit de garder le silence au cours des interrogatoires pourra être retenu comme une preuve de culpabilité pour toute poursuite dans le cadre de cette loi.

Psychose antiterroriste

Dans les années 1970, alors qu'il n'existait de législation d'exception qu'en Irlande du Nord, une longue série de procès retentissants contre de prétendus « terroristes » avait conduit en Angleterre à la condamnation de nombreux innocents. Certains ont dû passer plus de vingt ans de leur vie en prison avant que soit finalement démontée la machination policière qui les avait fait condamner. Alors, on ne peut que s'inquiéter de l'institutionnalisation de l'arbitraire policier que constitue cette loi et des nouvelles « erreurs judiciaires » auxquelles elle ne peut qu'ouvrir la voie. D'autant que les officiers supérieurs de la police auxquels elle donne les pleins pouvoirs ont une réputation plus que chargée. En Irlande du Nord même, les liens entre les sphères supérieures de la police locale (recrutée à plus de 90 % dans la population protestante) et les milieux de l'extrême droite protestante sont notoires. Et en Grande-Bretagne une série de scandales a montré au cours de ces dernières années à quel point la police des grandes agglomérations était gangrenée par la corruption et pénétrée par le milieu de la drogue, jusque dans ses plus hautes sphères.

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement britannique essaie d'introduire une telle législation, qui à la fois donne tous pouvoirs à la police et réduit les droits des prévenus. Les précédents gouvernements conservateurs avaient fait quelques tentatives dans ce sens, de même d'ailleurs que le présent gouvernement travailliste. Mais, jusqu'à présent, ces tentatives avaient toujours tourné court, face en particulier aux protestations provoquées dans les rangs travaillistes. Mais cette fois, sur les 419 députés travaillistes, il ne s'en est trouvé que 19 pour résister à l'hystérie antiterroriste orchestrée par le gouvernement.

À la discrétion du ministère de l'Intérieur

Bien des critiques ont rappelé comment, sous le gouvernement travailliste d'Harold Wilson des années 1970, les mesures répressives d'exception en Irlande du Nord avaient servi d'agent recruteur aux groupes paramilitaires. Blair leur a répondu en sautant sur l'occasion offerte par les attentats récents contre les ambassades américaines pour faire de sa loi une arme tous azimuts. Il ne s'agit pas seulement de viser les groupes terroristes irlandais, a-t-il expliqué, mais le terrorisme en général, et plus généralement tous les actes illégaux qui seraient organisés ou même encouragés à partir du territoire britannique, qu'il s'agisse de terrorisme, de trafic de drogue ou de pédophilie. D'où la rédaction fourre-tout de cette loi, officiellement conçue pour servir à tout et à n'importe quoi – y compris à la répression des délits politiques.

Car, si la liste des « organisations illégales » se limite pour l'instant à trois minuscules groupes nationalistes irlandais dissidents et un groupe de l'extrême droite protestante (bien que tous aient d'ailleurs déclaré un cessez-le-feu permanent), cette liste n'est pas limitative. Sa mise à jour sera en fait entièrement à la discrétion du ministère de l'Intérieur, en fonction de critères qui ne sont définis nulle part.

Le libéralisme de la justice britannique n'a bien sûr toujours été qu'un paravent. A chaque crise sociale ce paravent s'entrouvrait pour un temps, révélant la brutalité de la justice de classe de la bourgeoisie qui se cachait derrière, en particulier contre le mouvement ouvrier. Mais aujourd'hui, il semble que la bourgeoisie considère que ce type de paravent est encore de trop.

Déjà les années 1980 avaient mis un terme une fois pour toute au mythe du « gentil bobby », avec un accroissement considérable des effectifs policiers et de leur présence dans toutes les sphères de la vie sociale. Aujourd'hui, cette nouvelle loi ouvre une brèche béante dans l'hypocrite libéralisme judiciaire britannique.

François ROULEAU

États-Unis

CACHEZ CES PAUVRES QUE NOUS NE SAURIONS VOIR

Aux États-Unis, le Parti Républicain vient de remporter une petite victoire contre les démocrates, grâce au jugement d'un tribunal fédéral au sujet... des méthodes utilisées pour le recensement.

C'est que les recensements ont leur importance : c'est en fonction de leurs résultats que sont calculés le nombre de représentants élus, mais aussi de nombreux fonds publics, comme l'aide médicale pour les plus démunis. Or le dernier décompte, en 1990, était particulièrement faux : plus de 8 millions de personnes y auraient échappé. Il s'agissait pour l'essentiel de pauvres, d'immigrés, de membres des « minorités ethniques » (Noirs, Latino-Américains, Asiatiques, etc.). Ainsi, par exemple, un dispensaire a vu ses crédits baisser parce qu'il était situé dans une zone prétendument peu peuplée, alors qu'il soignait en fait de nombreux pauvres... non recensés.

Pour le prochain recensement, l'administration démocrate a donc voulu une méthode plus fiable (l'échantillonnage) : ce sont souvent les démocrates qui gèrent les budgets des centres-villes où sont concentrés les pauvres. Les républicains ont alors mené l'affaire devant les tribunaux, et ont eu gain de cause. En 2000 comme en 1990, plusieurs millions de pauvres devraient ainsi échapper au recensement.

Si le thermomètre indique qu'il y a de la fièvre, n'est-il pas plus simple de casser le thermomètre ?

M. B.

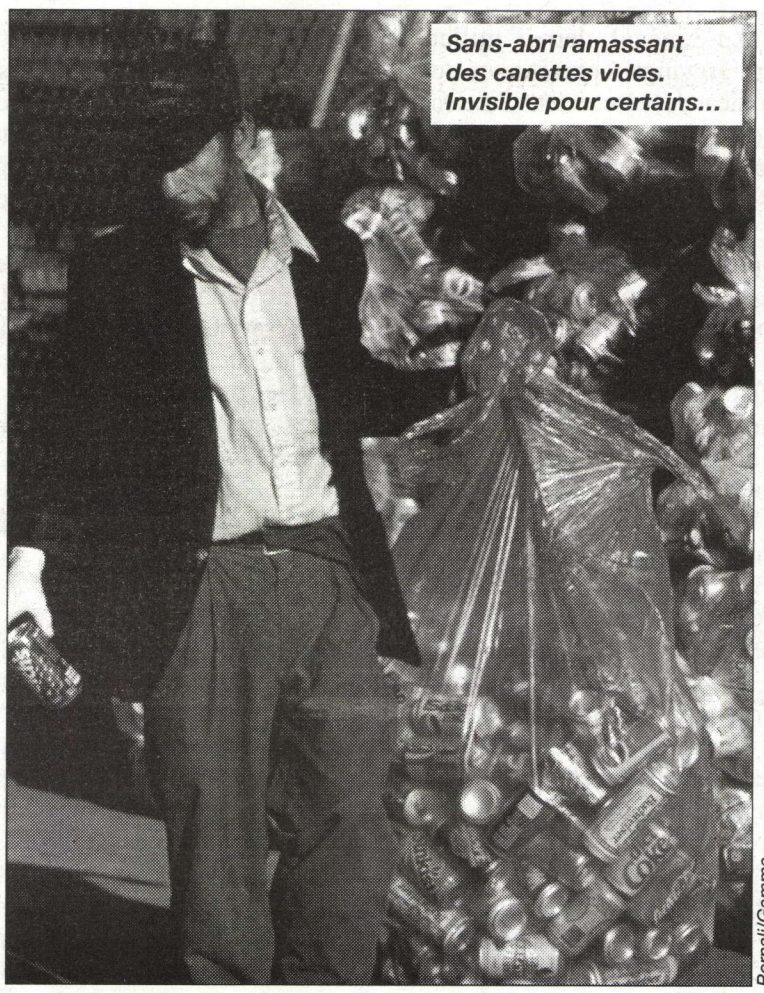

Sans-abri ramassant des canettes vides. Invisible pour certains...

Bernali/Gamma

États-Unis

LA GRÈVE DES PILOTES DE NORTHWEST

Samedi 29 août, 6 200 pilotes de Northwest Airlines, la quatrième compagnie aérienne des États-Unis dont le siège est à Saint-Paul dans le Minnesota, sont entrés en grève. Ils réclament entre autres une augmentation de salaire de 14 %, étalée sur les trois années à venir, alors que la compagnie leur offre 9 % sur quatre ans.

Pour les pilotes, cette revendication est un simple rattrapage. En effet, en 1993, Northwest était au bord de la banqueroute et avait demandé à tous ses employés d'accepter un certain nombre de « concessions », salariales notamment. Depuis quelques années, la situation s'est rétablie, Northwest accumule les profits records, mais les salariés ne voient toujours rien venir.

Pour l'instant, Northwest joue la carte de l'intransigeance. La grève a éclaté après deux ans de négociations infructueuses entre la direction et les six syndicats de l'entreprise (dont celui des pilotes). Mais surtout, cette grève est un test pour toutes les autres compagnies aériennes et Northwest ne veut pas être la première à céder. Selon les pilotes, l'écart entre leur revendication et l'offre de la direction ne représente que 70 millions de dollars par an, alors que la grève, commencée le 29 août, coûterait 15 millions de dollars par jour à Northwest.

Gamma

Les pilotes en grève à l'aéroport de Detroit.

Mais Northwest s'entête et a d'ailleurs fait monter les enchères en demandant à Clinton, pour l'instant sans succès, d'obliger les pilotes à reprendre le travail, comme il l'avait fait en 1997 lors de la grève d'American Airlines. Il s'était alors appuyé sur une loi sur le transport ferroviaire (!) datant de 1926 et jamais utilisée avant lui pour contraindre les pilotes à reprendre le travail dans « l'intérêt national », après seulement un jour de grève ! Northwest a d'autre part mis à pied 27 500 de ses 50 000 salariés, et s'apprêterait à annoncer d'autres mises à pied si le conflit devait durer. A titre d'indication, la dernière grève des pilotes de Northwest, en 1978, avait duré 109 jours…

Sylvain ROCHE

Sénégal

SYNDICALISTES ARRÊTÉS

Au Sénégal, depuis juillet dernier, vingt-sept militants du syndicat des électriciens Sutelec (dont le secrétaire général Mademba Sock), ont été arrêtés et emprisonnés.

Quel est leur crime ? S'être opposés au projet du gouvernement qui prévoit, suite aux pressions du FMI, la privatisation de l'entreprise nationale sénégalaise d'électricité Senelec, l'un des derniers secteurs publics qui fonctionne encore tant bien que mal au Sénégal.

Aussi ont-ils refusé les heures supplémentaires et multiplié les arrêts de travail. Prétextant les nombreuses coupures d'électricité (liées en partie au matériel vétuste), le gouvernement a alors aussitôt jeté en prison les dirigeants du syndicat, accusés de saboter les intérêts nationaux, tandis que la direction de l'entreprise a d'ores et déjà licencié plusieurs dizaines de travailleurs. Le plan de privatisation de la Senelec prévoit également la suppression de 450 postes sur 2 200 que compte l'entreprise nationale.

Le Sénégal est l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique de l'Ouest où les services publics sont réduits à la portion congrue quand ils existent. Comme dans d'autres pays d'Afrique, le FMI a lancé son diktat : sous prétexte de sortir de la crise, il faut liquider le service public et privatiser à tour de bras. On privatise donc ici l'entreprise nationale des transports, là la compagnie nationale de distribution d'eau, ailleurs la compagnie d'électricité comme au Sénégal. Ce dernier connaît aujourd'hui ce qu'ont connu avant lui le Nigeria, l'Ouganda et bien d'autres pays du continent.

Toutes ces privatisations s'inscrivent dans le cadre de la politique d'austérité que le FMI impose à bien des pays africains avec la collaboration des bourgeois locaux. Le FMI distribue alors bons et mauvais points aux gouvernements locaux qui appliquent ses consignes avec plus ou moins de zèle. Cette politique d'austérité drastique impose comme une nécessité le démantèlement du faible secteur public existant, soi-disant pour sortir de la crise (comme si celui-ci était le responsable de la crise actuelle des pays africains et non le pillage par l'impérialisme, en particulier l'impérialisme français). Elle se traduit par des conséquences sociales dramatiques pour les populations qui plongent ainsi un peu plus dans la misère. Car c'est un service public, certes plus ou moins performant, mais un service public quand même dont elles sont privées aujourd'hui.

Par sa politique d'austérité, le FMI affame et réduit à la misère les masses africaines. Mais cela n'est possible que parce que sa politique est relayée par les gouvernements et les bourgeois locaux qui y trouvent eux-mêmes leur compte, imposent une dictature féroce aux populations et n'hésitent pas à jeter en prison tous ceux qui s'y opposent.

René CYRILLE

DES SANS-ABRI PAR MILLIERS ET DES MILLIERS DE LOGEMENTS VIDES

Plus de 100 000 appartements HLM sont vides alors qu'il y a près de 200 000 sans-abri, que le nombre de personnes mal logées est estimé à plus d'un million et demi, et que des centaines de milliers de familles inscrites sur les listes d'attente attendent des mois ou des années avant de bénéficier d'un tel logement !

Cette situation aberrante a plusieurs causes. Les loyers demandés sont souvent trop chers pour les familles à revenu modeste qui postulent à ce type de logements. Entre 1984 et 1992, ces loyers ont en effet augmenté en moyenne de 72 %, alors que la hausse des prix est chiffrée sur cette période à 28 %, et que nombre de familles ont vu leurs revenus stagner et même diminuer.

D'autre part, les municipalités pratiquent, et c'est notoire, la ségrégation dans l'attribution des logements. Bon nombre d'entre elles refusent le plus possible les familles immigrées ou, comme à Paris, les familles ouvrières, allant ainsi dans le sens des pires préjugés et essayant de conserver pour leur ville une composition sociale censée leur être électoralement favorable. Et tant pis si des logements restent vides !

En plus, de nombreux immeubles se dégradent, deviennent quasiment inhabitables, à moins de travaux importants que les organismes HLM tardent à faire. On comprend alors que nombre de familles refusent de tels logements quand on les leur propose, soit à cause de cette dégradation, soit à cause de l'insécurité qui le plus souvent l'accompagne.

Rendre accessible les logements vides à tous ceux qui en ont besoin, rénover les HLM et en construire d'autres qui manquent, voilà ce que ferait le gouvernement s'il était au service de la population, et pas à plat ventre devant les riches.

Paul BARRAL

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky aura lieu :

Vendredi 2 octobre à 20h30

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris (5e)

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 20F

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe** (N°78 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- **Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme** (N°79 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres par brochure demandée.

LES PATRONS D'EUROPE VOUDRAIENT UN ACCORD... SUR LE DOS DES ROUTIERS

Le 8 septembre, la FST, Fédération (européenne) Syndicale des Transports, appelait à une grève des chauffeurs routiers. Des barrages filtrants ou bloquants ont eu lieu en certains points, surtout aux frontières françaises, en particulier au tunnel du Mont-Blanc, à la frontière franco-espagnole, à Strasbourg, etc., provoquant des perturbations du trafic.

Le but du mouvement était de faire pression sur le patronat européen du transport routier qui s'apprête à conclure un accord sur la durée du travail le 18 septembre. Cependant certains milieux patronaux, en France notamment, ne semblaient pas hostiles à la grève.

À l'origine de cette négociation, il y a d'abord un problème patronal. Le passage des camions aux frontières à l'intérieur de la Communauté européenne est devenu relativement facile. En outre ce qu'on appelle le « cabotage » est totalement autorisé depuis le 1er juillet; c'est la possibilité pour un transporteur d'un pays de charger puis décharger des marchandises dans un pays tiers. De plus en plus la concurrence entre transporteurs routiers s'effectue à l'échelle de toute l'Union européenne.

Dans ces conditions, le patronat de certains pays souhaite une « harmonisation » des conditions sociales, au nom d'une concurrence « équitable ». Personne n'en est, pour le moment, à demander une « harmonisation » des salaires, mais il est question de règles communes sur le temps de travail.

Ainsi les patrons français, par exemple, qui ont dû consentir à quelques concessions, lors des précédentes grèves des chauffeurs routiers, s'estiment défavorisés par rapport aux patrons d'autres pays comme l'Espagne ou la Grande-Bretagne, où légalement l'on peut travailler plus longtemps qu'en France.

L'accord qui semble se dessiner – entre les patrons des différents pays – serait la semaine de 48 heures en moyenne sur quatre mois, avec la possibilité d'aller jusqu'à 60 heures par semaine. Il est évident que c'est beaucoup trop. C'est bien au-delà des quarante heures, alors qu'on en est à parler dans l'industrie de la semaine de 35 heures (même si cela se fait à la façon Aubry). 48 heures, c'est six journées de huit heures. 60 heures, six journées de dix heures. En outre le temps d'attente et de chargement-déchargement ne serait pas compris dans ces heures. Autrement dit, un chauffeur pourrait parfaitement effectuer dix heures – ou plus – de conduite et une, deux ou trois heures d'attente, ou de manutention (car beaucoup chargent et déchargent eux-mêmes) certains jours ! C'est de toute évidence scandaleux, même si les actuelles législations ou absences de législation espagnole ou britannique par exemple, sont encore pires ! C'est d'ailleurs pourquoi les délégations de certains pays demandent déjà la possibilité de dérogations au futur accord européen !

On comprend que les chauffeurs routiers ne soient pas d'accord avec ce qui se trame et qu'ils tentent de faire pression afin de modifier le texte du futur accord.

Dans cette affaire il n'y a pas que les patrons et les salariés, il y a aussi les autres usagers de la route. Car le transport routier c'est en quelque sorte le système de l'entreprise, la course au profit, les cadences folles, au milieu du grand public.

La future réglementation européenne s'annonce pourvoyeuse d'accidents de la route, où ce ne sont pas les patrons qui mourront ou seront blessés, mais les routiers et les automobilistes. Les États d'Europe tentent de concilier ces contradictions en faisant plus ou moins respecter le code de la route. Mais un chauffeur qui s'endort au volant, même en roulant à la vitesse autorisée, peut faire de gros dégâts...

De toute façon, tout le monde le sait, la législation actuelle n'est pas respectée. Les chauffeurs travaillent souvent bien plus que ce qui est autorisé, et les tromperies sur la législation, code de la route et code du travail, sont légion. Et, en France en tout cas, l'État ne se donne pas les moyens d'y remédier : ce même 8 septembre, jour de grève des routiers, les inspecteurs du travail des transports appelaient eux aussi à la grève pour protester contre l'insuffisance de leurs effectifs !

En tout cas, face à l'accord entre patrons européens qui se dessine, les chauffeurs routiers ont tout intérêt à s'allier pardessus les frontières. Les mouvements des camionneurs, en France en particulier, ont montré quelle force ils pouvaient représenter, en bloquant tout un pays. Pourquoi ne pas en faire autant à l'échelle de l'Union européenne ?

André VICTOR

Les cours du porc baissent

Turpin/Gamma

TEMPS DE COCHON SUR LE MARCHÉ

Une fois de plus, les producteurs de porcs bretons manifestent contre la baisse des cours, qui n'avaient jamais atteint un niveau aussi bas. Lors de la précédente crise qui date de 1993, le kilo de porc au départ de la ferme était descendu à 6,69 F. Cette fois il cote à 6,04, chiffre qui a de quoi étonner les consommateurs qui regardent les étiquettes dans les étals des supermarchés, même si on tient compte des chutes et des déchets de la bête lorsqu'elle est transformée en rôtis ou en côtelettes.

D'ailleurs les producteurs se plaignent de la dictature de ces grandes surfaces. Ils se plaignent plus généralement du marché intercommunautaire et international auquel ils participent, sans avoir bien évidemment la moindre maîtrise sur lui. Les cours jouent au yo-yo, les bonnes années laissent l'illusion que le porc est devenu... la nouvelle poule aux œufs d'or, et de nouvelles porcheries industrielles, y compris dans des pays qui étaient auparavant importateurs, telle l'Espagne voient le jour. Mais ces bonnes années sont suivies d'années désastreuses qui se traduisent par la gêne, voire la faillite des plus fragiles économiquement, au profit de ceux qui ont les reins plus solides. Un des responsables de la Confédération paysanne, syndicat paysan minoritaire, cité par le quotidien *Libération* s'indigne : « *Le lobby porcin n'a cessé de prôner un développement de la production en estimant que le marché extra-communautaire était porteur. En mars, le président de la Fédération nationale porcine persistait à dire que la production nationale devait croître de 35 % dans les dix ans !* »

Mais si les besoins alimentaires au niveau de la planète sont loin d'être satisfaits, c'est le marché solvable qui commande. Et celui-ci n'est pas extensible, parfois même il rétrécit. Il suffit pour cela d'une crise comme celle qui se produit aujourd'hui en Russie, où l'on craint la famine, alors que dans le même temps les producteurs de porcs n'arrivent plus à vendre leurs produits à un prix qui rémunère au moins leur travail. À cause entre autres de cette crise.

Les producteurs de porcs découvrent alors ce paradoxe au moment où ils en subissent les effets. Ils font du coup appel à l'État et certains réclament même une organisation du marché plus efficace. En leur faveur, certes. Mais n'est-ce pas une critique de l'incohérence et du gâchis capitaliste, et du même coup la justification de la nécessité d'une planification qui permettrait une véritable adéquation entre la production et les besoins, au profit à la fois de ceux qui produisent et de ceux qui consomment ?

Le journal économique *La Tribune* qui ne passe pas pour être favorable, c'est le moins que l'on puisse dire, aux conceptions communistes, s'interroge ironiquement en ces termes sur la demande des syndicats paysans qui sollicitent une intervention accrue de l'État, et la mise en place d'une réglementation plus efficace du marché : « *Faudra-t-il instaurer un système de quotas pour maîtriser la production ? Drôle de solution pour une filière "libérale".* » Des quotas qui signifieraient une réduction de la production pour maintenir les cours ne sont certes pas la solution. Mais cette filière libérale encore moins. On en constate aujourd'hui les effets désastreux.

Jean-Pierre VIAL

BN Compiègne (Oise)

UNE SEMAINE DE GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Pendant une semaine, du lundi 31 août au soir au samedi 5 septembre, l'usine BN (Biscuiteries Nantaises) de Compiègne, dans l'Oise, a été bloquée par un mouvement de grève suivi par plus de 80 % du personnel. En fait, depuis le mois de mai dernier où la direction a annoncé la fermeture de l'usine pour la fin de l'année, nous avons manifesté à plusieurs reprises, par des débrayages et des manifestations, notre opposition à ses projets.

Car on ne peut qu'être scandalisé qu'un groupe comme les Biscuiteries Nantaises se prépare à fermer du jour au lendemain une usine de 163 salariés. En effet, la BN ne se porte pas aussi mal que ses dirigeants veulent bien le dire : elle a versé plus de 20 millions de francs de dividendes au total à ses actionnaires sur les deux dernières années, soit l'équivalent des « économies » prétendument réalisées en fermant l'usine !

Depuis longtemps, la BN éveille l'appétit de multinationales de l'agro-alimentaire : jusqu'en septembre 1997, la BN faisait partie du groupe Pepsico qui l'a revendue à cette date au groupe United Biscuits (UB), n°2 européen et n°3 mondial sur le marché du biscuit, ayant affiché un bénéfice de plus d'un milliard de francs l'an passé. Après la BN, UB s'est même payé le luxe de racheter un autre groupe biscuitier, le groupe Delacre. Non, nos patrons ne sont pas sur la paille…

Les dirigeants d'UB veulent maintenant « simplement » regrouper toutes les activités sur l'usine principale, située à Vertou, près de Nantes, qui tournerait alors 24 heures sur 24, peut-être même 7 jours sur 7. En tuer certains au travail en les surexploitant et laisser les autres mourir au chômage, voilà quelle est la logique criminelle des patrons ! En passant, la direction s'asseyait allégrement sur un accord de réduction du temps de travail, signé dans le cadre de la loi de Robien, qui lui faisait obligation de « maintenir l'emploi » jusqu'en octobre 1999 et pour lequel la BN avait reçu 2,6 millions de francs d'aides publiques…

En annonçant la fermeture de l'usine, la direction a évoqué un éventuel reclassement sur Vertou pour 67 personnes mais, à part ça, nous n'avions le droit qu'à de belles paroles destinées à nous endormir. Ce qui menace la majorité du personnel, c'est purement et simplement le licenciement et le chômage.

Manifestement, la direction était surtout pressée… de gagner du temps jusqu'en décembre. Dans les réunions, le problème de la fermeture de l'usine ne devait même pas être abordé : c'était « prématuré » ! L'idée commençait donc à circuler qu'il allait falloir nous manifester si nous voulions en savoir plus. Alors quand, lundi 31 août en fin de journée, la direction a voulu déménager un silo de maïs appartenant encore à Pepsico, la quasi-totalité des travailleurs présents à l'usine a décidé de bloquer la porte, rejoints le lendemain par ceux de l'équipe du matin. Nous avons alors décidé de ne pas reprendre le travail tant que la direction n'aurait pas dévoilé complètement les détails de son soi-disant « plan social », en particulier ses aspects financiers. Car tout le monde est bien d'accord sur une chose : UB a de l'argent, UB doit payer !

Nous avons finalement levé les piquets de grève à la fin de la semaine. Mais cette reprise du travail n'ôte pas la volonté de faire payer nos patrons.

Transports grenoblois

ILS TENTENT DE NOUS ABUSER

« *Des nouveaux tarifs, des prix qui baissent* » claironnent les responsables des transports de l'agglomération grenobloise (TAG) dans une brochure abondamment distribuée, ainsi que dans une campagne de publicité localement relayée par la presse et les ondes.

Il faut y regarder de près : l'abonnement ECOTAG utilisé souvent par les salariés est purement et simplement supprimé depuis le 1er septembre ; il comportait 45 tickets pour une période de date à date, ce qui correspondait à peu près au nombre de jours de travail dans un mois, 22 allers et retours. Il coûtait 183 francs depuis un an et demi, ce qui amenait le billet à 4,07 francs. Il faut maintenant acquérir un carnet nouvellement créé de 40 tickets à 179 francs, ce qui fait un prix de 4,47 francs au ticket. La hausse des prix est donc de 10 % pour l'usager qui utilisait la carte ECOTAG !

La société d'économie mixte des transports grenoblois est dirigée par le sénateur RPR Descours. Elle est chapeautée par le SMTC qui est dirigé par le député-maire PCF d'Échirolles, Biessy. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette cohabitation s'opère contre le travailleur…

Correspondant LO

RHÔNE-POULENC RECONNAÎT AVOIR UTILISÉ DES COBAYES HUMAINS !

Habituellement la toxicité de certains produits chimiques est testée sur des animaux, les rats en particulier. Or un journal britannique, *The Gardian*, vient de révéler qu'en 1992 Rhône-Poulenc – qui a reconnu les faits – avait effectué des tests de pesticides particulièrement toxiques sur des cobayes humains en Écosse.

Ces cobayes, 38 hommes et 9 femmes, étaient des étudiants payés environ 6 000 F pour se prêter à ces tests. Le pesticide, l'Aldicarb, était ingéré dilué dans du jus d'orange et les différentes détériorations sur la santé étaient notées.

Pourquoi l'Écosse ? Parce que la législation sur ce genre de tests y est, semble-t-il, beaucoup plus souple, tout comme aux États-Unis et que Rhône-Poulenc y a implanté, simple coïncidence sans doute, un laboratoire de recherches sur les pesticides.

Rhône-Poulenc n'est pas la seule firme chimique à utiliser ces méthodes scandaleuses. Aux États-Unis, Dow Chemical a reconnu avoir testé ses produits directement sur ses ouvriers il y a 25 ans, et des expériences dramatiques de tests de pesticides ont été menées dans les prisons américaines sur des prisonniers.

Toutes ces firmes proclament que de telles pratiques ont disparu. Voire. Peut-être est-ce le cas dans les pays développés où existe un minimum de législation et où de tels méfaits peuvent parvenir un jour aux oreilles d'un journaliste. Mais qui nous assure qu'elles ne se perpétuent pas en Afrique, en Asie ou en Amérique latine à l'abri de tout contrôle… et de toute révélation ?

Correspondant LO

Échos des entreprises

Ils s'en lavent les mains

Dans la semaine précédant les vacances, la direction a licencié un travailleur du département 85. Et il y a environ quinze jours, celui-ci s'est donné la mort.

Bien sûr, personne ne peut affirmer qu'il y ait un rapport direct, cela dit, jeter à la rue un travailleur pas bien dans son corps et dans sa tête, c'est couper le dernier fil qui pouvait le rattacher à la vie normale.

Pour nos responsables, dans la course aux profits, il n'y a pas de place pour ceux qui ne sont plus rentables. Et la direction se fout de ce qui peut arriver par la suite.

Ce n'est d'ailleurs pas un cas isolé : fin juillet à Renault Cléon, un travailleur s'est lui aussi suicidé après avoir été licencié pour des problèmes de santé.

Oui, chez Renault, les travailleurs ne comptent pas, il n'y a que les profits qui comptent.

(*Extrait du Bulletin* Lutte Ouvrière *Renault – Le Mans*)

Ils se sucrent

Les mêmes individus qui nous prêchent la réduction des coûts salariaux n'oublient pas de se servir d'abord…

A Corbeil, les quarante plus gros salaires ont touché, en 1997, 2 000 F de plus par mois qu'en 1996. Et la Snecma a dépensé, au niveau du groupe en 1997, 19 % de plus qu'en 1996 pour payer les dix meilleurs salaires.

Serait-ce pour leur donner le courage de nous traiter de trop-payés ?

(*Extrait du Bulletin* Lutte Ouvrière *Snecma – Corbeil*)

Chute libre

Nous avions déjà signalé la baisse d'effectifs de 1 320 agents de janvier à juin 1998. Eh bien le cru de juillet était encore meilleur, avec une baisse de 469 postes ! Soit un total de près de 1 800 agents en moins.

Pour supprimer des postes la direction est toujours capable de battre record sur record. A nous de la disqualifier.

(*Extrait du Bulletin* Lutte Ouvrière *EDF-GDF, Issy-les-Moulineaux*)

Coup de pub sur le dos des chômeurs

Dans le dernier numéro de *Talents,* La Redoute se vante de lutter contre l'exclusion avec l'association Envie. En plus des vieux appareils électroménagers récupérés et remis généreusement à l'association, La Redoute, dans son infinie bonté, va même jusqu'à offrir 500 tenues de travail.

Faute d'un vrai travail, ils ont l'habit… Les 500 chômeurs de l'association apprécieront le geste !

(*Extrait du Bulletin* Lutte Ouvrière *La Redoute – Roubaix*)

ADP
Aéroport d'Orly

UNE OPÉRATION PROTECTIONNISTE AUX DÉPENS DES SALARIÉS

Un épisode de la guerre entre compagnies aériennes risque d'entraîner un « rééquilibrage » entre les deux aéroports parisiens d'Orly et de Roissy, qui se traduirait par la disparition à court terme d'un millier d'emplois sur la plate-forme d'Orly (qui en compte 30 000 environ).

Pendant des années, la politique officielle avait été de faire de grands travaux pour transformer Orly en aéroport international assurant les mêmes fonctions que Roissy, bien qu'avec un trafic moindre.

Jusqu'au jour où des stratèges gouvernementaux se sont rendus compte qu'un certain nombre de compagnies – dont American Airlines et British Airways – cherchaient à constituer sur Orly leur propre « hub » international, c'est-à-dire un lieu de transfert direct entre les vols intercontinentaux et européens de ces compagnies. Or la constitution de ce « hub » aurait du même coup concurrencé directement celui tout récemment créé par Air France à l'aérogare 2 de Roissy.

La réaction gouvernementale ne s'est pas fait attendre. Il fallait à tout prix préserver les intérêts des futurs actionnaires d'Air France et éviter de dévaluer par avance les rentrées que le gouvernement pouvait espérer de sa privatisation. Il fut donc décidé de limiter les fonctions d'Orly.

Dans un premier temps, on parla de restreindre Orly aux vols intracommunautaires européens. Puis, vu la chute brutale de trafic qui en aurait résulté, les autorités, sous la houlette du ministre PCF Gayssot, trouvèrent la formule miracle : il fut décidé de limiter les vols sur Orly à un rayon de 5 000 km. Ce chiffre n'a bien sûr rien d'arbitraire : assez grand pour maintenir un certain niveau de trafic, assez petit pour exclure les liaisons avec l'Amérique. Il n'en faudrait pas plus pour préserver la position privilégiée d'Air France sur Paris et le tour serait joué !

L'hypocrisie de cette décision est d'ailleurs soulignée par le fait qu'en revanche, les vols vers les DOM-TOM seraient maintenus à partir d'Orly – à croire que les kilomètres raccourcissent dans l'emprise coloniale française ! Surtout il est vrai que, pour l'instant, les compagnies françaises (AOM et Corsair) n'ont pas à craindre la concurrence étrangère sur ces destinations.

À ce montage protectionniste, s'ajoute le transfert du fret Air France à la nouvelle aérogare-fret de Roissy, qui devrait se traduire, selon la direction d'ADP (Aéroports de Paris), par un millier de suppressions d'emplois répartie entre les diverses compagnies et entreprises sous-traitantes assurant l'assistance aux vols.

Suite à ces annonces, certains syndicats ont lancé une campagne de presse au mois d'août pour la « défense de l'aéroport international d'Orly ». Tandis que, de leur côté, les municipalités riveraines de l'aéroport d'Orly s'inquiètent de voir Roissy se développer aux dépens d'Orly, avec le risque que par la suite une partie des gros employeurs de la plate-forme se délocalise à Roissy (comme par exemple les ateliers de maintenance Air France d'Orly Nord).

A ADP, la direction se sent du coup en position de force. Aux municipalités riveraines, elle suggère que si celles-ci renonçaient au couvre-feu qui interdit les vols de nuit sur Orly, il y aurait « peut-être » moyen de redévelopper l'activité fret. Vis-à-vis du personnel, la direction d'ADP se montre des plus rassurantes : « *On trouvera des solutions* », dit-elle, « *pourvu que vous nous souteniez* »...

Ce genre de langage mielleux, on ne le connaît que trop bien. D'ici à ce qu'ADP vienne nous demander « des efforts » – sur les effectifs, les horaires, la flexibilité, etc. – de façon à l'« aider » à rendre Orly plus attractif pour les clients potentiels (le prétexte sera bien sûr de préserver l'emploi, même si en fait il s'agit des profits) il n'y a pas loin. Mais pour nous, quoi qu'il arrive, il ne peut être question de faire les frais d'une politique dont la seule raison d'être en fin de compte, est de protéger les profits d'Air France et les dividendes de ses futurs actionnaires privés.

Correspondant LO

LO

Avion à l'escale à Orly.

SNCF
Paris Sud-Ouest

LES JEUNES NE VEULENT PAS FAIRE LES FRAIS DE LA POLITIQUE D'ÉCONOMIES DE LA SNCF

Au dépôt SNCF de Paris-Austerlitz, une soixantaine de jeunes conducteurs des lignes de banlieue ont pris leur premier poste cet été au moment de la période des congés. Ils ont ainsi découvert, à leurs dépens, ce que signifie la politique d'économies tous azimuts de la SNCF. La direction ne respecte pas le règlement, qu'il s'agisse des circuits qu'elle leur fait faire ou des horaires et des roulements qu'elle leur impose.

Le repos prévu de 18 heures entre deux journées de travail est fréquemment réduit à 14 heures. La direction gagne 4 heures, fait travailler un autre jeune cheminot 4 heures plus tôt que prévu et rogne ainsi sur le temps de repos à domicile. Les jeunes ont calculé qu'une trentaine d'anciens, partis à la retraite ou mutés, n'ont été remplacés que par une vingtaine de jeunes et que la SNCF réussit ainsi, en tirant sur les horaires et en dégradant les conditions de travail, à faire circuler ses trains avec moins de personnel.

Autre exemple. Une journée avec une coupure entre la conduite de deux trains ne peut pas faire, selon le règlement, plus de 11 heures d'amplitude, à condition qu'il n'y ait pas plus de 9 heures de travail effectif. Dans la pratique, la direction impose des journées beaucoup plus longues, avec une embauche presque deux heures avant le départ du premier train et des coupures en cours de journée.

Dans le même temps, la SNCF réduit le coût des roulements en mettant en poste des jeunes auxquels elle ne donne pas la paye correspondante tandis que les plus anciens, et donc les mieux payés, partent.

Cela représente un joli paquet d'économies lorsqu'on sait que la différence de salaire entre un jeune qui commence et un travailleur qui arrive à la retraite peut être, sur le salaire de base, de l'ordre de 3 000 à 3 500 F.

Les compressions d'effectifs comme les restrictions sur l'entretien du matériel font que des trains sont immobilisés dans les triages faute de conducteurs en nombre suffisant (les jeunes – et les moins jeunes – refusant souvent les horaires que la direction voudrait leur imposer) quand ce n'est pas faute de machines en état. La situation est telle qu'il n'est pas rare que des cheminots en repos, chez eux, soient appelés au téléphone par un chef leur demandant de venir conduire tel ou tel train.

Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait de la grogne chez les jeunes arrivés à la SNCF, et pas seulement à Paris-Austerlitz. La direction leur a fait miroiter monts et merveilles. En fait, grâce à eux, elle entend réduire globalement le coût du travail et tenter de battre en brèche le règlement qui garantit certaines conditions de travail aux cheminots.

Moins d'effectifs, plus de travail et dans de plus mauvaises conditions, voilà les ingrédients qui composent un mélange... explosif?

Correspondant LO

RATP

Titres de transport ou de gloire ?

À une question à propos des emplois-jeunes utilisés sur la ligne 4 du métro parisien, posée en délégation du personnel, la direction locale a fait une réponse de grand style.

« *Ce personnel*, écrit-elle, *est employé par la CGEP (Compagnie Générale des Emplois Partagés)* » et est réparti en deux catégories : « *les Assistants Locaux de Médiation Sociale (ALMS)* » (assistance aux voyageurs, etc.) et « *les Emplois-Jeunes Écologie Urbaine et Netteté des Lieux* », titre ronflant affublant ceux qui « *ramassent à l'aide de leur balayette les petits déchets secs et non adhérents* ».

Cette réponse a été faite, on suppose par un *RPARI*, Rédacteur Préposé Aux Réponses Intelligentes, à l'attention des agents, pardon, des *ELSU*, Employés à la Locomotion Souterraine des Usagers.

Tout cela finira emporté par des Techniciens de Surface, c'est-à-dire des balayeurs...

Il y a 25 ans

11 septembre 1973

Le coup d'État de Pinochet

LA FIN TRAGIQUE DE L'ESPOIR POUR LES CLASSES POPULAIRES CHILIENNES

Il y a vingt-cinq ans, le 11 septembre 1973, l'armée prenait le pouvoir au Chili, mettant fin à trois ans de gouvernement dit de l'« Unité Populaire » de Salvador Allende. Ce coup d'État, dirigé par le général Pinochet, ne marqua pas seulement la fin d'un gouvernement de gauche et des illusions que celui-ci avait pu créer quant à sa capacité de mener le pays dans la voie de réformes favorables aux travailleurs, mais il se traduisit par un bain de sang pour les classes laborieuses, qui payèrent de dizaines de milliers de morts leur confiance dans cette « voie pacifique » vers le changement.

La répression s'abat

Au matin du 11 septembre, l'armée investit le Palais présidentiel de la Moneda, dans la capitale, Santiago, et les points stratégiques. Très vite, tous les militants de gauche, de syndicats ou d'associations populaires furent arrêtés, emprisonnés dans les stades ou les cales des navires, torturés, souvent exécutés sommairement. Toute tentative de résistance fut noyée dans le sang, l'armée bombardant même des usines et des quartiers que les travailleurs tentaient de défendre. Dans les semaines qui suivirent, ce fut une chasse systématique, dans les villes et les villages, pour « nettoyer » le pays, selon une tradition chère aux militaires aidés en cela par les organisations d'extrême droite. Exécutions, massacres et déportations frappèrent les militants, et plus largement même ceux qui s'étaient contentés de professer des idées libérales. A la fin du mois, les organisations politiques ou syndicales des travailleurs, brisées par l'extermination de leurs membres, furent interdites.

Pourtant, ce coup d'État était prévisible. Dès l'installation du gouvernement de coalition de l'Unité Populaire, incluant les partis de gauche, l'armée, formée par des instructeurs américains, financée par les Etats-Unis, se considérant comme le « dernier rempart contre le communisme », avait montré son hostilité au régime. Ce qui n'empêcha pas Allende de lui maintenir sa confiance et même de nommer trois généraux dans son gouvernement.

Après un premier putsch manqué, le 29 juin 1973, quand la plupart des hommes du haut état-major démissionnèrent un par un de leurs fonctions, au gouvernement et dans l'armée, il ne réagit pas. Lorsque les marins de Valparaiso tentèrent de s'opposer aux manœuvres des cadres militaires, le gouvernement ne les soutint pas et les laissa même en butte à la répression de leurs supérieurs.

Les travailleurs désarmés

Certes, début septembre, Allende agita dans quelques discours la menace « d'armer le peuple » pour s'opposer à toute tentative de coup d'État militaire, mais cela resta des mots. Alors que des manifestations de plusieurs centaines de milliers de personnes montraient que les travailleurs soutenaient ce régime, qu'ils étaient prêts à le défendre les armes à la main, gouvernement et organisations ouvrières les laissèrent désarmés, physiquement et moralement. Les tra-

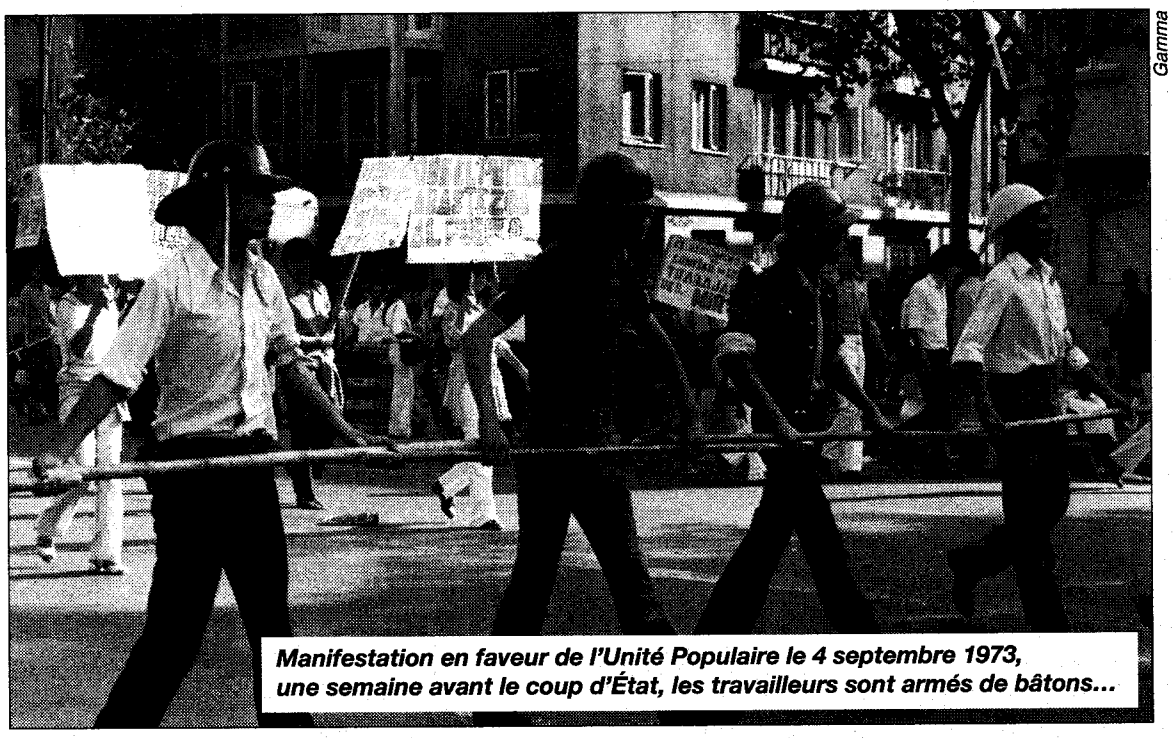

Gamma

Manifestation en faveur de l'Unité Populaire le 4 septembre 1973, une semaine avant le coup d'État, les travailleurs sont armés de bâtons...

UNE RÉPRESSION FÉROCE

Le bilan exact de la répression est inconnu, mais il y eut certainement des dizaines de milliers de morts, des milliers d'emprisonnés dans des prisons, des camps ou des îles, et bien sûr comme à chaque coup d'État militaire, des dizaines de milliers d'exilés. Les rares militants qui avaient anticipé le risque de coup d'État ne durent leur salut qu'au fait qu'ils n'étaient pas rentrés chez eux. Mais les illusions distillées par le rêve d'« un passage pacifique au socialisme » furent néfastes à bien d'autres, cueillis chez eux par la police ou l'armée. Bien des ouvriers, notamment ceux des usines nationalisées, qui attendaient du gouvernement Allende un ordre de riposte à l'armée, s'étaient regroupés dans leurs usines. L'ordre ne vint pas et c'est là qu'ils furent arrêtés et embarqués en tenue de travail. Dans les campagnes, on fusilla sans jugement les paysans soupçonnés, à tort ou à raison, d'avoir participé aux occupations de terres.

Dans les grandes villes, les personnes arrêtées étaient conduites dans les commissariats ou les casernes, puis parquées dans des stades en longue files serrées. Les coups pleuvaient. Les militaires torturaient pour se faire désigner les responsables des partis ou des syndicats ouvriers. « *Les gémissements des blessés, les cris des soldats, les plaintes déchirantes des assommés, les tirs contre les prisonniers devenus fous et qu'on abattait nous firent vivre des scènes dantesques* », raconta un survivant. Le chanteur et guitariste Victor Jara, dont le visage était connu, eut les mains brisées à coups de crosse, avant d'être criblé de balles.

Des militants responsables du Mouvement de la Gauche Révolutionnaire (MIR), du PC, du PS ou du MAPU, des dirigeants d'entreprises nationalisées, des syndicats, des militants connurent le même sort : la torture, les coups de crosse, l'entassement dans les stades, avec le froid, la faim, l'humidité et, au bout, la mort. Pour éliminer ce qu'elle appelait « le marxisme totalitaire », l'armée chilienne reçut l'aide de militaires tortionnaires venus d'autres pays de dictature, Bolivie, Brésil et Uruguay.

Partis ouvriers et syndicats dissous, Parlement dissous, journaux censurés, journalistes étrangers expulsés, la répression continua pendant des mois et des années.

J. F.

Il y a 25 ans

vailleurs de gauche ne reçurent aucune directive, si ce n'est de faire confiance au gouvernement et aux éléments « loyaux » de l'armée pour garantir la légalité… éléments loyaux qui incluaient, aux dires d'Allende, un certain général Pinochet.

Car armer les travailleurs, il n'en était pas question pour ce gouvernement de gauche, Parti Communiste inclus, qui n'avait cessé de préconiser « la voie pacifique vers le socialisme », dans le cadre de la légalité des institutions de la bourgeoisie, même quand ses adversaires montraient leur volonté d'écraser tout mouvement organisé de la classe ouvrière et s'apprêtaient ouvertement à un bain de sang.

Les réformes économiques engagées étaient bien modérées. Le gouvernement de l'Unité Populaire ne voulait en aucune façon mettre en cause la domination de la bourgeoisie, et comptait en fait la convaincre que son intérêt bien compris était d'accepter les réformes. Pour l'essentiel, Allende ne fit d'ailleurs que poursuivre celles entreprises par son prédécesseur, le démocrate-chrétien Eduardo Frei. Il s'agissait notamment de la réforme agraire, souhaitée par des millions de petits paysans, qui ne fut même pas menée jusqu'au bout. Les immenses domaines des latifundiaires ne furent que partiellement réquisitionnés et la redistribution des terres favorisa essentiellement les couches moyennes de la paysannerie, hostiles au régime. La plupart des autres n'eurent que des lopins trop petits pour leur permettre d'en vivre, et plusieurs dizaines de milliers de paysans restèrent privés de terre.

Quant aux nationalisations, elles furent aussi partielles, et, surtout, l'État racheta les entreprises aux actionnaires (étrangers pour la plupart), en les payant le prix fort. Seules les mines de cuivre, principale richesse du pays, furent nationalisées sans rachat, mais Allende se justifia en disant qu'elles avaient déjà été largement amorties, et en précisant bien qu'il ne s'agissait pas de confiscation puisque le gouvernement acceptait de prendre en charge les dettes des sociétés minières américaines.

Radicalisation à droite

Ces réformes allaient cependant accélérer la crise, justement du fait qu'elles étaient modérées et qu'elles tentaient de ménager des intérêts contradictoires. La crise économique et financière d'abord, sociale et politique s'accéléra. L'existence de ces réformes, ou même simplement des discours d'Allende, était suffisant pour indisposer la bourgeoisie, l'opinion réactionnaire et l'armée. Mais leur modération ne donnait au gouvernement aucun moyen de transformer véritablement la situation sociale. Enfin, son refus de s'appuyer sur la mobilisation des classes populaires et de la développer ne donnait aucun moyen à celles-ci, ni au gouvernement lui-même, de s'opposer à un coup réactionnaire.

Les rachats des entreprises allaient ainsi accroître le poids de la dette extérieure et accélérer l'inflation : ainsi, la dernière année de l'Unité Populaire, les prix augmentèrent de 340 %, hausse dont les classes laborieuses furent les principales victimes. Ce ne furent pas les seules, puisque les petits bourgeois aussi virent fondre leurs économies et se détournèrent de ce gouvernement qui, agissant prétendument au nom de la classe ouvrière, s'en prenait à leurs revenus. Toutes ces couches de la population, commerçants, artisans, petits entrepreneurs, fournirent alors une base de manœuvre aux partis de droite et d'extrême droite. On vit alors se produire des grèves de commerçants, de camionneurs, suivis par les différents corps de métier des classes moyennes. En octobre 1972, la droite et les patrons tentèrent de faire pression sur le gouvernement en paralysant le pays.

Face à cette offensive réactionnaire, on vit pourtant que l'Unité Populaire pouvait trouver un soutien du côté des travailleurs. En effet, ceux-ci ripostèrent en prenant en charge eux-mêmes, au travers de différents comités, le ravitaillement et tous les services défaillants. Mais justement devant ce début de mobilisation ouvrière, le gouvernement prit peur et fit appel à l'armée pour faire « respecter l'ordre », en décrétant l'état d'urgence…

C'est cette même armée qui allait ensuite régler son sort, en septembre 1973, au gouvernement d'Unité Populaire lui-même mais aussi à la classe ouvrière et à ses militants. Allende mourut dans l'assaut donné à son palais par l'armée, victime en quelque sorte de sa propre politique. Mais des dizaines de milliers de travailleurs et de militants allaient faire les frais, avec lui, de cette politique qui les avaient menés dans une impasse sanglante. Et le Chili allait plonger pour des années dans la dictature… dont il n'est même pas complètement sorti aujourd'hui ; le massacreur Pinochet n'a-t-il pas été promu sénateur à vie de la « démocratie » chilienne d'aujourd'hui ?

Marianne LAMIRAL

Lire

Les saisons de la nuit

de Colum McCann

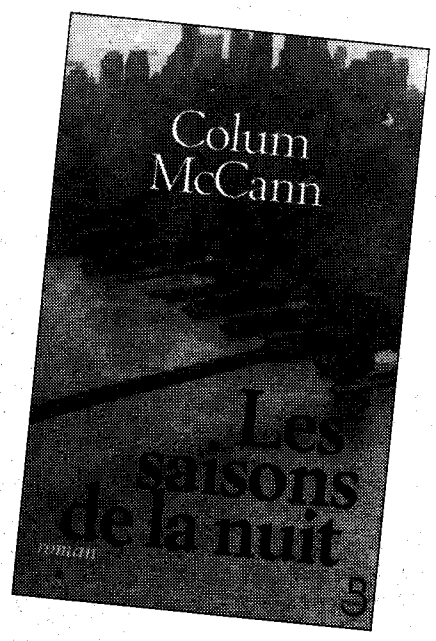

Les saisons de la nuit a pour cadre New York. C'est là que vit l'auteur. Mais cette ville est plus qu'un décor, tant la vie de la famille, que nous suivons sur plusieurs générations, se trouve liée à des épisodes de la construction de la cité et à sa configuration. Ainsi, dès le début du récit, nous découvrons un des personnages principaux, Nathan Walker, en 1916, alors qu'il travaille à la construction du métro en forant un tunnel sous le fleuve Hudson. Ils sont quatre dans cette équipe du front de taille, dont un émigré italien, un irlandais et lui, Walker, Noir venu de Géorgie ; quatre qui se serrent les coudes pour affronter tous les jours le travail éreintant, la chaleur infernale et le danger.

« *Sept mètres carrés à peine, où tout est ténèbres, moiteur et danger. À cet endroit, le lit du fleuve est retenu par de longues palplanches et d'énormes vérins. Un toit d'acier avance au-dessus de leur tête pour les protéger des chutes de pierres et des coulées de boue.* » Mais l'accident se produit et leur camarade irlandais, Con O'Leary, reste enfoui sous des tonnes de sable.

Ce drame ne va pas cesser de hanter la vie de Walker et de ses enfants. Le tunnel constitue aussi, pendant une bonne partie du roman, le seul indice qui semble rapprocher l'histoire de Walker de celle, menée en parallèle, d'un SDF surnommé « Treefog » (« grenouille rainette ») en 1991. Ce n'est qu'après avoir assisté aux joies et aux malheurs de cet homme noir, marié ensuite à une femme blanche, la fille d'O'Leary, dans ces États-Unis d'avant – et après-guerre infestés par la ségrégation et le racisme, que l'histoire se reconstitue et que le lien réel entre les deux récits apparaît.

Décrivant un soir la vie d'une rue de Harlem, où sont installés les Walker, il s'en dégage, « *tout un paysage d'amour et de haine. Une brutalité sensible dans l'atmosphère. De la tendresse aussi, pourtant. Il y a là quelque chose de si vivant que le cœur de la ville semble près d'éclater de toute la douleur qui y est accumulée* ». C'est sans cesse dans ces émotions très contrastées que nous plonge le roman qui, tout en constituant une charge contre une société aussi inhumaine, s'attache à restituer la dignité et la profonde tendresse qui unit ces êtres.

Annie ROLIN

Les saisons de la nuit, *de Colum McCann*
Éditions Belfond – 119 F.

Confessions d'un gang de filles

de Joyce Carol Oates

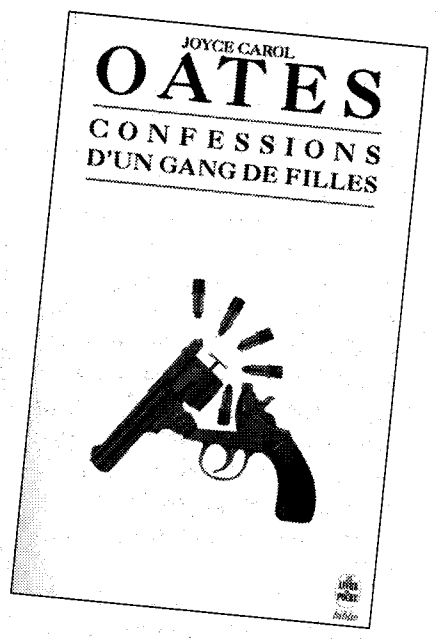

Publiées en 1993 aux États-Unis, ces *Confessions d'un gang de filles* que vient de publier le Livre de Poche nous entraînent dans une petite ville de l'État de New York au milieu des années cinquante. Un groupe de lycéennes, entre 13 et 15 ans, de milieu pauvre, sont révoltées par les injustices et particulièrement celles concernant les filles. Elles décident pour se défendre d'organiser un gang, baptisé Foxfire, dont la première vengeance vise un de leurs profs, un pervers qui maltraite l'une d'elles. Elles s'en prennent à l'oncle d'une autre, qui tente d'abuser de sa nièce. Leurs aventures vont crescendo jusqu'à une tentative d'enlèvement avec demande de rançon.

Au passage on peut voir quel conformisme règne dans cette petite ville, surtout pour des filles de milieu ouvrier qui n'ont d'autre avenir que de se marier et d'être une bonne épouse, ce qui porte la sympathie du lecteur plutôt du côté de ce « gang », seule manière de se faire respecter qu'ait trouvée ce groupe d'adolescentes. Celles-ci essayent même, à un moment, de fonder une sorte de communauté où elles accueillent les femmes battues ou abandonnées.

On s'attache aux personnages du roman. « Legs » Sadovsky, la tête du groupe, considère les actions de Foxfire comme un avant-goût de la révolution à venir. Révolution dont elle ne sait pas exactement à quoi elle pourrait ressembler, mais qui devra mettre fin à la domination des riches sur les pauvres, et des hommes sur les femmes. Bref, un roman féministe, allègre et percutant.

Roger BERTRAND

Confessions d'un gang de filles, *de Joyce Carol Oates*
Éd. Livre de Poche, 42 francs

RENTRÉE CALME ? À VOIR !

Après les écoles et les collèges mercredi 2 septembre, c'est au tour des lycées d'assurer leur rentrée. Le SNES, le syndicat majoritaire dans l'enseignement secondaire, a décidé brutalement d'annuler le mot d'ordre de grève du 10 septembre alors que dans de nombreux collèges la grève avait déjà été votée.

Le ministre de l'Education nationale a pu mettre en avant la faible participation à la grève du jeudi 3 septembre pour se flatter d'une rentrée calme. C'est peut-être aller vite en besogne. D'abord, seuls deux syndicats appelaient à la grève, le SNALC (Syndicat National Autonome des Lycées et Collèges) et Sud-Education, minoritaires à l'Education nationale. Ensuite nombre d'enseignants n'avaient pas cours le jeudi en question puisque dans bien des cas seuls les professeurs principaux accueillaient leurs élèves. Enfin de nombreux enseignants nommés au tout dernier moment (ils sont plus nombreux dans ce cas cette année) étaient souvent plus absorbés par des problèmes matériels de recherche de logement ou de démarches administratives.

La méthode Coué d'Allègre ne suffira donc pas à faire oublier les problèmes qui subsistent, tant du point de vue des affectations que de la baisse de rémunération des heures supplémentaires.

Pour ce qui est des affectations des titulaires académiques (TA), de nombreux établissements n'ont pas le compte de leurs professeurs. Les TA sont des professeurs titulaires mais qui de plus en plus, comme les maîtres-auxiliaires (MA) servent de « bouche-trous » dans les académies. Bien des TA ne sont toujours pas nommés. Les raisons sont diverses : des commissions d'affectation prévues pour le 24-25 août ont été reportées de plusieurs jours, voire à la rentrée pour certaines académies ; insuffisance de personnels dans les rectorats ; « panne informatique » dans l'académie de Créteil. Dans cette même académie de Créteil, au 25 août, seules 15 % des affectations étaient traitées à une semaine de la rentrée ! Au 4 septembre, c'est 600 TA et autant de MA qui attendaient leur affectation. En Seine-Saint-Denis où Allègre, suite à la grève du printemps, doit implanter 800 postes, une petite amélioration a été ressentie quant à l'effectif des classes en légère diminution, ou au dédoublement des classes mais les problèmes sont loin d'être réglés. Dans certains collèges il manquait jusqu'à 10 postes le jour de la rentrée (Gabriel-Péri à Aubervilliers, Victor-Hugo à Aulnay) et même jusqu'à 12 postes au collège Robespierre d'Epinay.

D'ailleurs plusieurs collèges de Seine-Saint-Denis ont d'ores et déjà décidé la grève pour l'obtention des postes manquants (Pablo Neruda et Le Parc à Aulnay-sous-Bois, La Basoche à Pavillons-sous-Bois, Jean-Jaurès à Montfermeil).

Allègre se targue d'un enseignement avec « *zéro défaut* », on en est donc loin. Quant au problème des heures supplémentaires, il y a là une autre source de mécontentement. Allègre a décidé en plein mois d'août de baisser d'environ 17 % la rémunération des heures supplémentaires annuelles (HSA). Pour une heure supplémentaire, sur l'année, la perte est de 1.283 F pour un certifié et de 1 839 F pour un agrégé. Allègre, démagogie oblige !, justifie cette baisse sous prétexte de financer les emplois-jeunes. Mais il ne dit pas que jusqu'à deux heures ces HSA peuvent être imposées, et font donc partie du temps de travail global. Leur rénumération est de fait une prime faisant partie des salaires. La baisser revient d'une manière ou d'une autre à baisser ceux-ci.

Les syndicats, en réaction à cette décision appellent au boycott des HSA et font valoir que leur transformation en postes pourrait créer l'équivalent de 45 000 emplois.

On comprend mal dans ces conditions, alors que de manière évidente Allègre multiplie les provocations, pourquoi le SNES a décidé de lever son mot d'ordre de grève du 10 septembre. Pour faire ravaler toute sa morgue à ce ministre, les négociations autour du tapis vert ne suffiront pas. Cela, bien des enseignants le savent et sauront sans doute le faire valoir dans les semaines qui viennent.

Stéphane HENIN

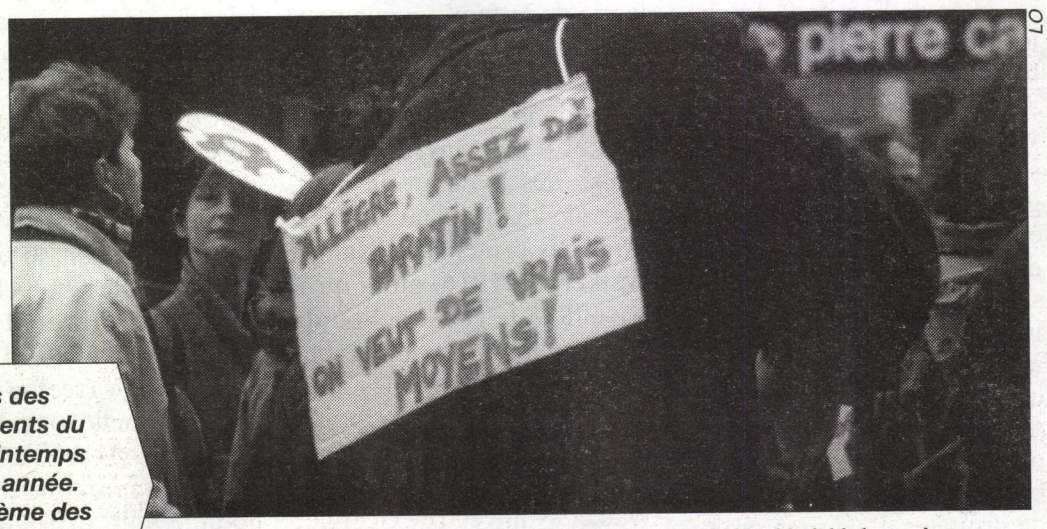

LO

Au cours des mouvements du 93 au printemps de cette année. Le problème des moyens reste toujours posé !

Nos lecteurs écrivent

LA RENTRÉE SCOLAIRE VUE DU RECTORAT DE CRÉTEIL (VAL-DE-MARNE)

Pour les personnels administratifs du rectorat de Créteil, la rentrée c'est aussi une épreuve difficile à passer… Certes, il est peut-être complexe de faire rentrer 30 000 enseignants dans les quelque 800 collèges ou lycées des trois départements en dépendant, mais il y a quand même des faits qui accusent les responsables d'une incurie patente.

Pour ne citer que quelques exemples : les dernières commissions d'affectations d'enseignants, qui concernent encore des milliers d'entre eux, se sont déroulées juste à quelques jours de la rentrée voire après celle-ci. Et si ces commissions concernaient encore tant d'enseignants, c'est que celles de juillet n'ont quasiment pas pu se tenir car, faute de moyens, les dossiers n'ont pas pu être préparés à temps au rectorat ! Du coup, les appels téléphoniques n'ont pas manqué au rectorat. Des enseignants au bord de la crise de nerfs… ou des responsables d'établissements en quête d'enseignants. Résultat, le standard a sauté le 31 août de 10 heures à 12 heures et un seul télécopieur reçoit tant d'appels qu'un document met deux jours à parvenir à son destinataire, alors qu'il faut en principe 2 minutes pour imprimer un message !

On a entendu à la radio des responsables accuser une panne informatique… Mais c'est un mensonge. Ce qui est en cause, c'est l'incapacité des responsables à mettre les moyens matériels et humains nécessaires pour permettre le travail administratif et améliorer les conditions de la rentrée.

Le problème risque d'être encore plus explosif avec les payes des enseignants dont nous avons du mal à commencer la gestion avec les moyens insuffisants que nous avons.

L'informatique avait été une des causes du ras-le-bol exprimé en juillet dans un service du rectorat lors d'un arrêt de travail… mais le secrétaire général avait vaguement écouté et dit sans vergogne que, lui, partait en vacances. Il veut peut-être que les élèves restent toujours en vacances !

Un lecteur (94)

École primaire Carnot

Argenteuil – Val-d'Oise

UNE COLÈRE, QUI A PAYÉ

Si Allègre et Ségolène Royal parlent de diminution des effectifs, c'est un surcroît d'élèves que les enseignants et les parents d'élèves ont pu, eux, constater au moment de la rentrée à l'école primaire Carnot d'Argenteuil. Conséquence, les dix classes prévues pour cette année comprenaient quatre classes à « double niveau », c'est-à-dire où un enseignant a par exemple une partie de ses élèves en CM1 et une autre en CM2. Quatre classes de ce type dans une école de banlieue, c'est exceptionnel. Cela était d'autant plus inacceptable que ces classes de double niveau voyaient leurs effectifs aussi chargés que les autres classes à un seul niveau : 27 élèves pour un CM1-CM2 par exemple alors que c'est la classe qui prépare l'entrée en sixième !

Mercredi 2 septembre, le jour de la prérentrée, les enseignants de l'école ont donc refusé unanimement de commencer l'année scolaire dans ces conditions. Ils décidaient d'accueillir les élèves mais de ne pas faire cours jusqu'à l'obtention de l'ouverture d'une classe supplémentaire. Ils informaient les parents et prenaient contact avec l'inspecteur d'académie. Vendredi 4, une délégation de parents et d'enseignants a été effectivement reçue par l'adjoint de celui-ci. Une heure plus tard, parvenait la nouvelle de l'ouverture d'une onzième classe pour cette année sur l'école. Cette ouverture supprime les doubles niveau et réduit d'autant les effectifs de chaque classe.

Les enseignants, les parents d'élèves de cette école ont fait rimer action avec détermination. Cela a permis de supprimer une situation inacceptable qui montre que derrière les grands airs du duo du ministère, sur le terrain, il y a souvent une chanson bien plus sombre.

Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995